

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



REPUBLIQUES ET MONARCHIES EN PROIE AUX DOUTES IDENTITAIRES CONTEMPORAINS.

Grandeur et décadence des principes démocratiques face au regain
d'intérêt pour la royauté.

Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Pierre CLOCHARD
dans le cadre du séminaire
« Courants idéologiques et géopolitique ».

Directeur : Monsieur Jean-Luc POUTHIER

Avril 2003

FICHE DE PRESENTATION :

1. Titre : Républiques et monarchies en proie aux doutes identitaires contemporains.
2. Chef de bataillon Pierre CLOCHARD, armée de terre française.
3. 31 mars 2003.
4. Division B.
5. Nature du travail : mémoire de géopolitique.
6. Synthèse du travail :

Des habitants des sociétés les plus développées, et dans une moindre mesure de certaines autres, sont affectés par un mal-être identitaire. Ils peuvent partant être conduits à s'interroger sur la responsabilité en la matière des institutions démocratiques. Dans le même temps, certains signes révèlent que la royauté, au sens le plus riche, ne souffre pas d'une aversion généralisée. Si ces deux tendances se renforçaient, on pourrait assister ici ou là à l'ouverture fructueuse d'un débat trop longtemps étouffé sur les avantages de la royauté, pouvant déclencher à terme d'étonnantes formes de restauration monarchique. Une fois accomplies, celles-ci n'entraveraient pas l'édification de constructions supra-étatiques comme l'Union européenne. Il est même permis de se demander si elles ne permettraient pas de les envisager plus sereinement qu'aujourd'hui.

7. Mots clés : mal-être, démocratie, sursaut identitaire, royauté, monarchie, religieux.

SOMMAIRE :

Première partie :

**LA FIN DE L'HISTOIRE : MAL-ETRE DES INDIVIDUS ET RETOUR
EN GRACE DES PRINCES.**

Ebranlement des psychologies et doutes identitaires.

Des couronnes somme toute bien portantes.

Deuxième partie :

L'UNIVERSALISME DEMOCRATIQUE EN QUESTION.

Les réactions constatables et envisageables.

Le modèle démocratique à la recherche de son second souffle.

La monarchie et ses atours.

Troisième partie :

**LES TRANSITIONS MONARCHIQUES ET LEURS INCIDENCES
GÉOPOLITIQUES.**

Royauté et Patrie.

République et Nation.

Europe des nations, des patries, des régions ou... des royaumes ?

« Ce n'est donc pas seulement pour satisfaire une curiosité, d'ailleurs légitime, que j'ai examiné l'Amérique ; j'ai voulu y trouver des enseignements dont nous puissions profiter. On se tromperait étrangement si l'on pensait que j'ai voulu faire un panégyrique ; quiconque lira ce livre sera bien convaincu que tel n'a pas été mon dessein ; mon but n'a pas été non plus de préconiser telle forme de gouvernement en général. »

Alexis de Tocqueville, introduction à *De la démocratie en Amérique*.

INTRODUCTION :

A l'heure de la mondialisation, quand les champs d'activités des acteurs socio-économiques s'étendent chaque jour davantage, quand les médias et Internet couvrent de plus en plus facilement l'ensemble de la planète, quand tout un chacun n'a jamais pu voyager aussi vite au-delà des mers, et quand une langue unique tend à être comprise, voire parlée, de tous, la tentation a cours de penser que les Etats-Nations sont en sursis, désuètes survivances de siècles obscurs que l'aveuglement et l'ignorance de nos pères ensanglantèrent.

Peu, pourtant, s'aventurent à décrire la façon dont les sociétés de demain pourraient s'organiser et, l'on ose à peine le dire, s'affronter encore parfois, dans un ultime sursaut du gène belliqueux de jadis. Plus rien ne sera comme avant, donc, mais l'on se perd en conjectures pour discerner, dans la complexité du paysage environnant, les traits majeurs de ce qui constituera l'ossature des différentes sociétés – et peut-être n'y en aura-t-il qu'une seule, globale ? – à l'avenir. Car s'il est un point sur lequel tout le monde s'accorde, c'est que notre monde devient de plus en plus complexe, et l'on admet tristement qu'il recèle plusieurs facteurs inquiétants voire angoissants.

Cependant, une certaine opinion, majoritaire au moins dans nos sociétés développées, ne consent pas pour autant, et pas même une seconde, à remettre en question l'irréversibilité des avancées socio-politiques du siècle dernier, et si l'on concède que la fin de l'histoire a été proclamée un peu tôt, on professe volontiers qu'une certaine histoire n'en a pas moins été définitivement couchée dans des livres, dont ceux des contes pour enfants : « Il était une fois un roi et une reine... ».

Cette étude soulève ici la question de savoir s'il ne s'agit pas là d'un manque de clairvoyance. Bien loin de défendre tel type de régime politique plutôt que tel autre, il s'autorise simplement à essayer d'entrevoir ce qui, aujourd'hui et dans un avenir plus ou moins proche, pourrait induire un changement d'état d'esprit à l'endroit de la royauté.

Le royalisme, faut-il le préciser, ne doit aucunement être entendu comme un « courant idéologique » au même titre par exemple que le nationalisme, le communisme ou le nazisme, avec leurs chimères sanguinaires, ni même étymologiquement comme « logique d'une idée ». Il recouvre une réalité tangible qui a précédé ou au mieux accompagné ses théoriciens. Il faut donc plutôt l'entendre ici comme un courant de pensée pouvant dépasser les frontières et susceptible de peser sur les relations entre les Etats.

Ce sont les marques d'un désenchantement psychologique bien actuel dans nos sociétés « modernes », conjuguées à des frémissements – très légers – à l'endroit de la monarchie, qui ont éveillé l'intérêt pour un tel sujet.

Si celui-ci trouve aussi une source et un écho hors de notre pays, le cas français n'en est pas moins toujours présent en filigranes, car ce qui a trait aux choses de la couronne y pâtit depuis quelques décennies d'un interdit lourd, alors même que l'ancien régime en France symbolise dans nombre d'esprits le modèle même de la monarchie.

Dans la perspective d'un retour ici ou là d'institutions confiant de réels pouvoirs à un monarque, c'est à dire au delà de celles d'une monarchie constitutionnelle, le présent travail tente de décrire ensuite et enfin les conséquences géopolitiques d'un retour des couronnes, ici ou là, aux plus hautes marches du pouvoir.

Nota : le terme « monarchie » sera souvent employé en lieu et place de « royauté ». Il n'a pourtant pas le même sens didactique (« gouvernement d'un seul ») mais il est courant aujourd'hui de confondre les deux notions pour désigner le régime où l'autorité politique appartient essentiellement à un personnage unique, irrévocable, dont la succession est héréditaire et qui le plus souvent affiche extérieurement les attributs habituels fastueux de la dignité royale.

Première partie :

La fin de l'histoire : mal-être des individus et retour en grâce des princes.

Une fièvre palpable, qui confine parfois à la frénésie, s'est emparée de nos sociétés développées. L'inquiétude plane en particulier sur notre pays, affectant semble-t-il de plus en plus d'individus. Mais elle est tristement partagée, aussi, par les nations qui, dans leur mode de vie, suivent de près les nôtres.

Nous tenterons ici de dessiner les contours sommaires de ce trouble des esprits. Puis nous le mettrons en regard d'un phénomène qui, pour être très ténu et peut-être sans lendemain, n'en mérite pas moins d'être relevé parce qu'il ne laisse pas de surprendre, et parfois d'agacer : il s'agit des différents événements contemporains, et pour certains de la plus immédiate actualité, qui révèlent combien ce qui a trait à la royauté n'est pas nécessairement incompatible avec la modernité et ne suscite pas partout l'aversion que l'on pourrait croire.

Ebranlement des psychologies et doutes identitaires

Lorsqu'on se penche sur nos sociétés développées, la société française en particulier, on peut difficilement ne pas convenir que sous des dehors prospères, elles dissimulent quelques abîmes d'incertitudes sur l'avenir. La chose est fort normale en soi mais elle tend aujourd'hui à prendre des proportions de nature à faire naître préoccupation voire angoisse dans les esprits. De fait, les sondages sur « le moral des ménages » ne sont guère optimistes, et viennent discrètement se conjuguer à cette impression de morosité grimpeuse, de trouble identitaire, que certains ressentent plus que d'autres. Il sera esquissé ici une brève approche psychologique et sociologique du phénomène.

Au delà, le fait de la globalisation contribue d'une part à susciter ailleurs que chez nous le trouble identitaire dont il est question, et qui se particularise selon les régions, mais aussi, du fait même de l'effacement des frontières qu'il annonce, à l'aggraver.

Des citoyens du monde agités et inquiets.

Le mal-être individuel dans les pays occidentaux.

Les mêmes sondages qui se font l'écho du mal-être actuel imputent assez volontiers le phénomène à des facteurs très circonstanciels comme le terrorisme ou la tension aux Proche et Moyen Orient, ou bien encore à des soucis d'ordre environnementaux, en particulier aux changements climatiques qui se dessinent.

D'autres voient dans le seul fait de l'évoquer l'unique source du problème ; ils fustigent donc ceux-là qui, cédant à la peur, promettent autant qu'ils souhaitent un chaos salvateur.

De fait, il n'y a rien de si alarmant qu'il faille sombrer dans une angoisse mauvaise conseillère. Néanmoins le phénomène existe, comme en attestent d'autres indicateurs, aussi tristes qu'objectifs, comme la consommation d'antidépresseurs ou le taux de suicide, chez les jeunes particulièrement.

Bien présomptueux qui pourrait nommer la racine du mal. On peut se hasarder toutefois à pointer du doigt, à traits plus que lapidaires ici, quelques phénomènes lourds, propres à notre époque, et sans doute liés entre eux.

Qui n'oserait d'abord relever la vertigineuse accélération technologique qui enivre nos sociétés développées ? Car à la foi de naguère en la science, la spirale numérique d'aujourd'hui substitue une perplexité grandissante chez un consommateur sommé de suivre le rythme frénétique imposé, ou bien de mourir lentement au bord du chemin. De fébrile, l'individu devient anxieux quand, en butte à la surinformation médiatique, il tend chaque jour à être sorti de lui-même et de la réalité sensible qui l'entoure. Vient poindre aussi, peut-être de plus en plus, un scepticisme inquiet, les sirènes journalistiques délivrant leurs messages de fond de façon aussi unanime qu'impérieuse. Bien déraisonnable, ensuite, qui n'ajouterait à ce tableau la perte, délibérée chez les uns, subie chez beaucoup, de repères civiques, moraux et spirituels ; le phénomène est palpable et se mesure aussi, paradoxalement, en constatant le regain d'intérêt qu'il éveille en retour pour les questions religieuses. Ce regain revient même au galop, serait-il un peu confus et parfois excessif lorsqu'il confine à l'intégrisme, à un ésotérisme malsain ou à l'attrait pour les sectes.

Reste à citer ce qu'il est possible d'appeler une « confusion des genres généralisée ». Confusion des genres d'abord, au sens propre, quand l'androgynie est mise à la mode dans le paysage et présentée parfois comme le nec plus ultra du modernisme. Confusion étendue, ensuite, quand éclatent les méfaits de ceux qui, mélangeant les âges, « oublient » qu'adultes et enfants ne jouent pas dans la même cour, quand encore les idolâtres des consoles d'ordinateur ne distinguent plus le virtuel du réel, ou quand on n'ose plus, à voix haute, distinguer les races.

La nature humaine a toujours du composer avec toutes sortes de contingences, d'agressions, de peurs, de nature à faire vaciller les personnalités ou à empêcher celles-ci de s'épanouir. Mais il est possible que, dans nos sociétés développées, nous traversions une époque, comme il y en a eu d'autres dans l'histoire, où ces facteurs déstabilisants prennent une acuité particulière et viennent plus qu'auparavant faire chanceler les psychologies, avec pour première conséquence de semer la discorde dans les identités.

La première blessure identitaire.

L'être humain, à la différence sans doute de l'animal, a la conscience de son moi, ou tout au moins possède la capacité de se dire « j'existe, et je suis unique ». Pour qu'il connaisse l'immense richesse de le faire effectivement, il faut qu'il « se sente » vivre, qu'il se sente être. L'individu parfaitement bien dans sa peau détient cette aptitude, et la met en œuvre, en mesurant consciemment, en touchant du doigt, sa propre existence ; il le fait par le seul exercice de ses cinq sens, qui lui permettent d'accueillir, chaque instant, sa propre réalité corporelle ainsi que la réalité sensible qui l'entoure : « je vois, j'entends, je sens, je touche, je goûte, donc je suis ». Plus précisément, « je vois cet objet, donc cet objet « est », indépendamment du jugement de valeur que je porte ensuite sur lui ; cet objet, parce que je le reçois par l'un de mes cinq sens, me révèle qu'il a une existence intrinsèque, essentielle ». C'est l'incomparable richesse des écrits des philosophes réalistes, au premier rang desquels Aristote, puis dans son sillage Saint-Thomas d'Aquin, d'avoir su souligner la primauté de la réalité sensible sur l'idée.

Par conséquent, quelqu'un qui possède parfaitement cette mécanique cérébrale n'accorde qu'une importance relative à ces considérations identitaires que sont l'appartenance à une nation ou, au sein d'une nation, l'attachement affirmé à une région et, dans une ville, celui voué à tel quartier plutôt qu'à tel autre. La hauteur de vue, ou plus exactement la parfaite clairvoyance, d'un tel personnage le conduit à respecter tout interlocuteur dans son altérité et tout à la fois à l'envisager dans la perspective d'un universalisme véritable. La sollicitude naturelle ou retrouvée d'un tel universaliste le porte à accueillir les différences de son vis-à-vis. Il ne vient pas s'en saisir fébrilement pour en retour les transformer en autant de jalons propres à circonscrire son pré clôturé à lui.

Hélas telle sagesse est bien peu répandue et, nous l'avons vu, tend même à se faire plus rare sous le coup du malaise décrit plus haut, dans un rapport de cause à effet du reste délicat à discerner et procédant sans doute du cercle vicieux. Dans ce morne décor, est-il étonnant que la tentation du communautarisme se fasse jour, que vienne poindre ce sourd désir d'appartenance à un groupe plus ou moins restreint de gens communiant fortement aux mêmes idées, se nourrissant à la même table ? Le trouble croissant qui affecte le réalisme des individus les amène à chercher à s'encarapaçonner davantage dans un costume identitaire un peu outrancier, au-delà de celui que taillent

raisonnablement ces deux piliers de l'édification personnelle que sont l'appartenance à une religion et à un pays. Au fond, de plus en plus d'adultes, comme frappés d'une immaturité tenace, semblent se comporter en enfants ou en adolescents, qui se cherchent une identité et adoptent un peu aveuglément les vêtements et les attitudes du groupe dont ils sont. Mais à l'âge adulte de tels comportements débouchent sur un communautarisme qui pourrait n'être pas nuisible s'il ne s'avèrait hélas trop souvent de mauvais aloi lorsqu'on songe encore une fois aux dégâts causés par les sectes, l'intégrisme religieux ou bien un nationalisme exacerbé.

Des symptômes que la mondialisation répand et aggrave.

La mondialisation, ou globalisation, a sur ce sujet deux conséquences. La première tient dans le fait que, par essence, tendant à répandre le mode de vie à l'occidentale, elle en répand aussi les aspects anxiogènes. La seconde est qu'elle contribue, par le fait même qu'elle œuvre à émorser les frontières, à renforcer le doute identitaire évoqué ci-dessus.

Le malaise individuel exporté sous d'autres latitudes.

Cette crise identitaire n'affecte pas seulement les sociétés occidentales. Celles qui les suivent de près ou de loin, au moins sur le strict volet technologique de la modernité, ne sont pas épargnées par le trouble des esprits.

On peut penser d'abord au Japon. L'Empire du Soleil Levant n'accuse aucun retard sur l'Occident en termes de développement et connaît un marasme des esprits comparable à celui décrit ci-dessus. Mais il s'y ajoute, entre autres sans doute, un élément singulier : la société nipponne voit certains de ses jeunes – le phénomène touche aussi la Chine et d'autres pays asiatiques – aller jusqu'à renier leurs caractères raciaux physiques en subissant des interventions chirurgicales, devenues banales, pour gommer tel ou tel trait

saillant de leur « asicité » ; triste école, au fond, dont peuvent se prévaloir les top-models occidentaux, car au-delà, si l'on ose dire, le Japon enregistre le tragique record du taux de suicide chez les jeunes de 18 à 25 ans.

Les secousses qui agitent le Dar-al-Islam, au moins sa partie arabe, laissent tout autant songeur.

Voilà des peuples restés loin derrière les pays occidentaux en matière de développement socio-économique, mais qui en goûtent néanmoins les créations et connaissent donc sensiblement le même désarroi que celui décrit plus haut. Cependant deux facteurs viennent en modifier les effets, certains diront les aggraver.

Il s'agit d'abord – ceci dit en termes simplificateurs, il en est convenu ici - du fait que les pays musulmans ne sont pas eux-mêmes à l'origine des avancées dont ils bénéficient, et s'en veulent peut-être secrètement de boire à la délicieuse fontaine du mécréant qu'est le roumi ou autre kafir. Il s'ensuit une inévitable blessure pour un monde arabo-musulman qui, dans son ensemble, a une certaine idée de lui-même. Par ailleurs, et c'est lié, les « progrès » qu'enregistre ainsi, depuis cent ans, le mode de vie des musulmans, suivent une courbe beaucoup plus rapide que sous nos longitudes. La lente maturation qu'ont connue nos sociétés, accoucheuses elles-mêmes de leur développement – lente maturation même si à l'échelle de l'histoire humaine, ce développement semble incroyablement rapide – est restée étrangère à ces pays, simples consommateurs de produits finis auxquels ils ont accédé, pour certains, grâce à la seule possession de l'or noir. Ainsi brutalement écartelés entre deux voire trois époques, comment les peuples arabes, et leurs voisins mésopotamiens, perses et même turcs ne s'en trouveraient pas ébranlés mentalement ? Peut-on sans nuances reprocher à certains le repli crispé qu'ils effectuent sur leur identité culturo-religieuse, quand bien même ce repli s'accompagne d'invectives, d'imprécations, d'incantations et hélas d'actions hostiles à l'endroit de notre civilisation ?

L'effacement des frontières et la deuxième blessure identitaire.

Le malaise mentionné plus haut vient se nourrir ensuite de la lente marée montante qu'est la mondialisation. Aux phénomènes décrits ci-dessus, qui viennent semer le

doute voire l'anxiété dans les esprits, l'attachement à son pays pourrait constituer un palliatif, la nationalité rentrant pour une part plus ou moins importante, selon les personnes, dans la construction identitaire individuelle. On peut s'interroger sur ce que confère à chacun son appartenance à un état, un pays. Au lancinant « dis-moi quel est ton nom ? », la part de réponse qu'apporte à chacun sa nationalité est-elle irremplaçable ? Peut-on conjurer la malédiction de la tour de Babel ? La globalisation dans son visage actuel paraît forcer la réponse, car dans le grand défi posé à chacun au plus profond de lui-même, celui de la préservation de son identité la plus fondamentale, un monde qui tend à nier de plus en plus l'altérité des pays attise plus encore le désarroi de ceux les plus fragiles psychologiquement, et ne laisse pas d'en inquiéter d'autres.

Si en particulier la démocratie à l'occidentale et l'idéologie des droits de l'homme qui la sous-tend semblent inexorablement gagner toutes les latitudes, cette progression paraît se poursuivre plus ou moins asymptotiquement. Elle trouve face à elle, à mesure qu'elle approche du but, des oppositions de plus en plus farouches, autant qu'incompréhensibles pour les tenants les plus ingénus du modèle démocratique universel.

Elles peuvent être, ces oppositions, le fait des gouvernants ou bien des gouvernés.

Des gouvernants d'abord, parce que la globalisation signifie pour les potentats locaux, outre la remise en question de leur légitimité pour certains, l'ébranlement quoiqu'il en soit d'une bonne part de leur autorité, et cela quand bien même l'horizon de leur mandat interviendrait bien avant l'avènement des temps nouveaux annoncés. Déjà ils sentent que « l'économique » prévaut dans bien des domaines sur « le politique », et qu'en outre sous la pression de l'air du temps, ils doivent accepter d'abandonner chaque jour des pans de leur pouvoir ; c'est le cas en Europe dans le cadre de l'édification de l'Union.

Le fait des gouvernés ensuite, et surtout, qui réalisent plus ou moins confusément qu'un monstre gourmand a pris vie, dont chacun constate la lente et inéluctable croissance mais n'entrevoit pas les yeux, où il voudrait pourtant chercher à lire si la bête est ou non bienveillante. Car le quidam ne s'inquiète pas tant d'être dirigé par une tête incarnée, qu'il identifie bien, que de se sentir juché en équilibre plus ou moins stable sur un chariot dont il ne contrôle, ni lui ni un quelconque cocher, la course de plus en plus rapide. La question reste irrésolue des rapports entre une première mondialisation d'ordre socio-politique, qui se traduirait par des liens plus étroits entre des Etats délivrés de leurs nationalismes ravageurs, et une seconde d'ordre sèchement économique-

financière, aux accents « ultra-libéraux » et mangeuse de pauvres, ceci à telle enseigne que beaucoup se demandent si les deux ne vont pas nécessairement de pair.

Comme bien d'autres, ce grand historien du XXème siècle qu'est René Rémond mesure en ces termes le phénomène : « La mondialisation fait même plutôt ressortir les différences : elle les exaspère. Jamais on n'a été aussi attaché à ses caractères propres et autant désireux de les préserver »⁽¹⁾.

Le rêve n'est pas pour autant abandonné d'une société sans frontières et pacifiée, à la périphérie de laquelle ne subsisteraient plus que quelques îlots d'incurables réfractaires. Mais il semble que la mondialisation soit par la plupart plutôt subie que vraiment voulue, et que dans le tour qu'elle prend aujourd'hui, elle ne soit guère qu'une caricature grimaçante du village planétaire idéal auquel on pourrait rêver, générant l'hostilité de ceux les premiers qu'elle aurait pu gagner à elle. Il a été évoqué le pouvoir d'attraction des sectes : elles s'inscrivent précisément dans cette ambivalence entre le souhait d'un village planétaire converti à leur idéal éthéré et l'acharnement à se démarquer du reste du monde, voire à cultiver une certaine hostilité avec autrui.

⁽¹⁾ REMOND R., Du mur de Berlin aux tours de New-York, Bayard, 2001, p. 59

Des couronnes somme toute bien portantes

D'aucuns se plaindraient à voir les « têtes couronnées », appellation convenue un peu péjorative, cantonnées dans des rôles de représentation et sans pouvoir aucun, ultimes souvenirs de la royauté, cette vieille femme qui se refuse à mourir et qu'on tolère tant qu'elle ne sort pas du silence auquel on l'a réduite.

Pourtant, différents chapitres de l'histoire récente ou de l'actualité mettent en scène, de la façon la plus active qui soit, quelques-uns de ces « monarques », prouvant par là même que la royauté n'appartient pas qu'au passé et qu'elle pourrait même être créditée de certains atouts pour l'avenir.

Il en va ainsi de l'Espagne, d'abord, mais aussi plus récemment de pays engagés dans le défi de la démocratisation et qui n'hésitent pas à faire appel à des personnalités princières pour prendre en main une part plus ou moins large de leurs destinées. L'air du temps, enfin, n'est pas sans laisser place très près de nous à certaines manifestations nouvelles de bienveillance à l'endroit de la royauté.

Démocratisations latines et exemple espagnol

Ce qu'il a été d'usage d'appeler les transitions démocratiques a suscité bien des commentaires et éveillé autant d'espoirs depuis vingt-cinq ans, avec notamment la fin du régime franquiste en Espagne et la disparition des régimes militaires en Amérique latine. Il n'est toutefois pas inintéressant de noter que, parmi nombre d'Etats venus tant bien que mal à la démocratie, le cas de la monarchie espagnole fait figure de modèle. Guy Hermet, qui s'est particulièrement penché sur la question – et tente de conjurer le scepticisme grimant à l'endroit du modèle démocratique universel –, écrit à son sujet : « La transition espagnole s'est caractérisée par une complexité et une maîtrise dans l'exécution qui la rendent exemplaire sinon imitable »⁽²⁾.

⁽²⁾ HERMET G., Le passage à la démocratie, Presses de Science-po, 1996, p.55

L'Espagne après Franco

Que s'est-il donc passé en Espagne de 1975 à 1978 ?

Lorsqu'en novembre 1975 décède le général Franco, c'est le roi Juan Carlos qui lui succède et ce sans qu'aucune discontinuité particulière ne marque cette succession, les institutions mises en place par le Caudillo restent en place. Franco avait mesuré combien, après sa mort, les Espagnols allaient se trouver partagés entre le souhait du changement politique et la peur d'un retour aux affres du désordre sinon de la guerre civile, qui risquerait de réduire à néant l'indéniable prospérité qu'ils commençaient à goûter.

Le Roi le sait aussi, car il le sent, il le vit, c'est toute sa vie puisqu'il est le roi ; peut-être sent-il aussi que les pieds de son trône sont d'argile...

Quoiqu'il en soit en juillet 1976, il appelle Adolfo Suarez pour remplacer Arias Navarro. Les deux sont issus du sérail franquiste mais le nouveau venu, à la surprise de tous a posteriori, va conduire une succession de rapprochements feutrés mais certains avec l'opposition, tout en ne cessant pas de rassurer les hiérarques vigilants, civils et militaires, du régime précédent. Ses motivations sont-elles vraiment démocratiques, ou bien possède-t-il, pour reprendre l'expression de G. Hermet, une « intelligence de situation » conjuguée à une ambition épaisse, il poursuit dans la démocratisation jusqu'à permettre la légalisation du parti communiste, chose impensable quelques années auparavant. Les socialistes, plus que dubitatifs au départ, finissent par se rallier à ce mouvement général non feint vers le multipartisme, et renoncent à boycotter les élections prévues pour 1977. Lorsqu'est décidée la restauration de l'autonomie de la Catalogne et du Pays Basque en 1977, le processus est pour ainsi dire achevé, avant d'être consacré par la promulgation, fin 1978 d'une charte authentiquement démocratique et quasi-fédérale. La victoire en 1982 du parti socialiste aux élections confirmera la solidité du résultat atteint au terme d'un parcours effectivement exemplaire, par une Espagne aujourd'hui au seuil du groupe des pays les plus développés et les plus modernes.

Les soubresauts vécus par les autres pays du monde latin laissent, quant à eux, plus perplexes :

L'Argentine, de l'aventure des Malouines jusqu'aux hoquets actuels, n'en finit pas de courir après la stabilité, même si une fenêtre d'espoir a pu apparaître lorsque Carlos Menem présidait à ses destinées. Si l'Uruguay, petite nation de deux millions d'habitants, s'en tire avec les honneurs, les cas paraguayen et péruvien demeurent discutables et le Brésil, comme l'Argentine, suit un parcours des plus sinueux, au point qu'à son propos G. Hermet évoque une « propension populaire à prendre la démocratie pour un objet constamment convoité mais sans cesse remis aux prochaines élections »⁽³⁾. Les Philippines ne sont pas épargnées par le même type de confusion, tandis que le Chili doit subir la fêrule du général Pinochet pour naître lentement à ce que l'on pourrait qualifier de démocratie « contrôlée ».

Le rôle majeur du roi

Dans une certaine mesure, on peut rapprocher les cas de l'Espagne et du Chili, dont les populations ont échappé aux épisodes chaotiques et douloureux d'ailleurs et se sont vus offrir plus rapidement le régime démocratique attendu. Mais tandis qu'au Chili, c'est le même personnage qui a mené, avec les obscurités que l'on sait, la transition démocratique en s'effaçant lui-même progressivement du pouvoir, c'est le roi qui, en Espagne, et sans que le peuple ait eu aucunement à en pâtir, a su avec un sens politique remarquable amener le pays à embrasser sereinement la démocratie. Certes les raisons du succès espagnol sont diverses et ne tiennent pas à la seule personne royale, mais force est de reconnaître à Juan Carlos l'art d'avoir su très bien s'entourer, ce qui est l'une des marques d'un grand chef. Par ailleurs, il a lui-même parfois endossé la direction des affaires, notamment lors de la tentative de coup d'état du 23 février 1981, qui révéla et confondit ceux qui, au sein de l'armée, étaient les ultimes réfractaires aux changements en cours. Francisco Campuzano, l'un des spécialistes de la question, parle du « rôle capital joué par le roi Juan Carlos dans l'échec du coup d'état »⁽⁴⁾. A telle

⁽³⁾ HERMET G., op. cit. p 62

⁽⁴⁾ CAMPUZANO F., L'élite franquiste et la sortie de la dictature, L'Harmattan, 1997, p. 15.

enseigne que l'on ne peut que constater non sans ironie la parfaite maîtrise du processus de démocratisation par une « tête couronnée ».

Reste à relever cet épisode plus récent et très révélateur encore de ce que la personne du Roi sait, le moment venu, faire entendre sa voix, sur le ton adapté aux circonstances: face à la crise qui oppose aujourd'hui la majorité des espagnols au gouvernement Aznar, au sujet de la position espagnole quant à la deuxième guerre du Golfe, Juan-Carlos a jugé utile de prendre la parole. Il a souhaité publiquement que la guerre « s'achève dès que possible avec un minimum de pertes humaines et de souffrances et que l'on parvienne bientôt à la paix ». L'histoire dira si le souverain aura pu se contenter de ces quelques mots.

Les pays post-communistes et les autres

L'effondrement inespéré de l'insupportable totalitarisme communiste à l'est de l'Europe n'a pas tardé à son tour à engendrer de fortes poussées en direction de la démocratie, de même que sous d'autres latitudes comme en Afghanistan ou au Cambodge où il s'agit plus, dans un premier temps, de normalisation. On peut aussi distinguer dans ces phénomènes la présence çà et là de touches plus ou moins nettes ayant trait à la chose royale, comme si les défis posés exigeaient qu'elle soit exhumée.

Activité princière à l'Est

Les démocratisations entreprises dans les pays de l'ex-pacte de Varsovie ont été plus tardives que les précédentes d'une part, et d'autre part elles se sont déroulées dans un contexte assez différent. Il s'est agi en effet de repeupler les couloirs de la politique après qu'ils aient été totalement désertés par les hommes d'une idéologie déchue, passée très rapidement du pouvoir absolu à la faillite totale. L'alternative à l'intelligentsia communiste n'était non seulement pas prête, et pour cause puisque le multipartisme n'existait pas, mais elle n'avait même pas auparavant esquissé, serait-on tenté de dire, le

moindre mouvement de pensée politique. Cela était dû à l'étouffement le plus primaire de liberté politique d'une part, et d'autre part – et c'est lié – à l'absence d'un quelconque espoir de voir changer le cours des choses. En outre, la mutation politique devait s'accompagner d'un virage à cent quatre-vingt degrés en matière économique, les canons de la planification devant être jetés aux orties. Les populations de ces pays ont semblé, à partir de 1989, sortir lentement d'une sorte de long et douloureux coma.

La tâche pouvait sembler lourde, donc, par rapport aux pays évoqués précédemment, mais soulignons quand même que la proximité immédiate des pays ouest-européens a joué - et joue encore, dans le cadre de l'intégration progressive à l'Union européenne – le rôle d'un moteur puissant et durable

Quoiqu'il en soit, pour ces pays comme pour les pays latins, l'oeuvre qui s'annonçait était celle d'un retour à la normale, sur fond de pays divisé voire fracturé. Deux longues étapes s'annonçaient : celle d'une normalisation minimale en matière d'ordre social d'abord, et ensuite celle d'une démocratisation véritable.

Il est tout à fait singulier de voir que l'un de ces pays dits d'Europe centrale et orientale (PECO) a choisi, pour répondre au lourd défi face auquel elle s'est ainsi trouvée, de faire appel à son ancien roi. Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, ancien roi de Bulgarie qui avait effectivement régné avant d'être contraint à la fuite, a été le plus démocratiquement du monde appelé à retourner sur sa terre pour y occuper le poste de premier ministre et ... il n'a pas refusé. Conscience royale devant l'immensité de la tâche nationale, ou ambition personnelle, ou les deux ? Toujours est-il que les Bulgares ont fait fi de la haine cultivée sous d'autres cieux pour la gente couronnée, au grand étonnement précisément de certains qui ne songeaient pas une seconde qu'aussi près d'eux pût ainsi survenir une telle restauration sinon de la fonction au moins du personnage royal.

Non loin de là, et plus près de nous encore, la Roumanie n'a nourri aucun scrupule particulier à faire entrer à nouveau dans l'histoire du pays sa famille royale. Le porte-parole du gouvernement roumain l'a annoncé très officiellement il y a quelques mois : « Radu prince de Hohenzollern-Veringen a été nommé représentant spécial pour l'intégration, la coopération et le développement durable. Cette nomination s'inscrit dans les efforts pour intégrer la Roumanie dans les structures européennes et euro-atlantiques », objectif majeur s'il en est pour le pays. Plus symboliquement cette fois, le

gouvernement a mis à la disposition de l'ancien roi Michel, dont le prince Radu est le gendre, le palais Elizabeth à Bucarest. On constate là une tout autre attitude que chez nous à l'endroit de la famille de l'ancien souverain. La Roumanie aspire comme les autres à vivre démocratiquement, mais ses dirigeants y travaillent sans se priver de l'appui du monarque d'autrefois et des siens, mesurant d'une part leur popularité, indispensable dans la perspective de la campagne pour l'intégration à l'Union, et d'autre part leur envergure politique avérée.

Achevons ce tableau en rappelant le retour au pouvoir du prince Sihanouk au Cambodge, et celui plus récent encore de l'ancien roi Zaher Shah en Afghanistan. Si ces deux pays ne sont pas encore concernés par un processus démocratique, il reste que l'un comme l'autre, après avoir été en proie à une succession chaotique de périodes anarchiques, violentes ou barbares, ils se sont engagés sur la voie de la stabilisation et ont pour cela jugé bon de faire appel au seul personnage susceptible d'incarner et par là de ressusciter une unité nationale en lambeaux.

Renaissance de l'Etat et restauration royale

Malgré leurs différences, il s'agit donc dans tous ces pays, de répondre à une double préoccupation des masses, celle d'abord d'une rupture radicale avec un passé honni, et celle ensuite qui tient dans une légitime crainte face à un processus de démocratisation, ou seulement de normalisation (Afghanistan, Cambodge) bien incertain. Dans ce contexte du vacillement de l'unité d'un pays, la première nécessité réside dans le rétablissement du sentiment national et partant d'un minimum d'autorité politique. Guy Hermet, déplorant que « l'ambition démocratique traverse un temps de basse conjoncture » l'explique par le fait que désormais il est question de « criminalisation de la politique en Afrique, en Asie et dans les décombres de l'URSS, d'effondrement de la notion même d'Etat dans ces régions, en définitive de la priorité à accorder non plus à l'installation de régimes de liberté mais à la simple restauration d'autorités effectives dans des sociétés qui ne les reconnaissent plus »⁽⁵⁾.

Avant lui Raymond Aron avait analysé la question en ces termes : « Un système [démocratique] suppose l'existence de l'Etat, l'existence d'une nation. Un des signes les plus étonnants aujourd'hui de l'inculture politique est l'idée extrêmement répandue que,

⁽⁵⁾ HERMET G., op. cit. p. 105

quand il n'existe pas encore d'Etat, on peut le créer et on peut le créer par des procédés démocratiques. Cela est naturellement absurde. La démocratie, en Europe occidentale, a existé à partir d'un état donné ou à partir d'une réalité nationale donnée. La compétition pacifique (le fondement de la démocratie pour R. Aron, note du rédacteur), c'est le droit donné aux différents groupes d'une nation de se quereller pour savoir la part que chacun aura dans l'exercice du pouvoir. Lorsque l'Etat est préexistant, lorsque l'unité nationale est préexistante, cette rivalité est utile à bien des égards, mais il va de soi que l'on ne crée pas l'Etat ou la nation en donnant le droit de dispute ou de querelle »⁽⁶⁾.

Par son côté rassurant, alchimie de pouvoir personnel, d'histoire du pays, de prestige, et d'autres facteurs sur lesquels nous reviendrons, la restauration de la monarchie peut être entrevue par certains comme la meilleure voie de rétablissement de l'Etat et s'affirmer ainsi comme la condition initiale inattendue, nécessaire ou suffisante, à la démocratisation, rejetant du même coup au second plan les autres débats relatifs au préalable culturel ou économique de celle-ci.

L'intérêt nouveau qui se dessine en Occident

Dans ces pays que nous venons de survoler, la figure royale est venue occuper une place vide dans la conduite des affaires publiques. Aux prises avec des difficultés sérieuses, le souvenir qu'avaient leurs peuples de la couronne leur a découvert un recours tangible. Mais plus près de nous, chez des peuples affranchis depuis longtemps de la tutelle d'un prince, on a pu discerner çà et là quelques manifestations de sympathie à l'endroit de la chose monarchique.

Le prince Hans-Adam II du Lichtenstein a ainsi fait adopter par référendum son projet de réforme constitutionnelle, qui lui donne des pouvoirs monarchiques, comme celui de dissoudre le parlement, limoger le gouvernement, ou nommer les juges. Quand on sait que même aux monarchistes convaincus il arrive d'admettre que la démocratie peut être une bonne chose dans une société assez restreinte pour que ladite démocratie soit directe

⁽⁶⁾ ARON R., Introduction à la philosophie politique, Livre de poche, 2000, p. 102.

et non représentative, on peut se souvenir avec le sourire que le Lichtenstein ne compte que 33 000 habitants.

Plus au nord, l'été dernier en Finlande, l'aîné des descendants des princes de Hesse ayant régné naguère sur le pays est revenu sur la terre de ses pères, ou plus exactement venu puisque le jeune homme a toujours vécu à New York. Les commentateurs ont été stupéfaits de la liesse populaire qui l'a accueilli à sa descente d'avion, tout autant que de l'accueil quasi-officiel qui lui a été réservé.

La Russie voisine avait un peu plus tôt montré la voie : le 17 juillet 1998, le président Eltsine, entouré de 3000 invités et journalistes, des figures de proue de la classe politique russe, dont le général Lebed, d'une délégation de la chambre haute du parlement, de députés présents à titre individuels et de nombre de curieux et sympathisants, avait assisté à la réhabilitation officielle de la famille Romanov, qui régna 300 ans sur toutes les Russies. Les corps de Nicolas II et des membres de sa famille tués en 1918 par les communistes sur ordre de Lénine, et retrouvés grâce à une longue enquête, furent ce jour là inhumés dans l'enceinte de la cathédrale Pierre et Paul à la forteresse de Saint-Pétersbourg, où sont enterrés les tsars depuis Pierre le Grand. L'histoire n'insiste guère sur la façon dont les nostalgiques de l'ère communiste ont accueilli la cérémonie...

C'est en terre latine ensuite, qu'on a pu relever une certaine évolution des esprits. Le fils du dernier souverain régnant, Umberto II, vient de rentrer au pays, après l'abolition d'une loi de 1947 condamnant la dynastie à l'exil. Pour les monarchistes italiens, il se nomme Victor Emmanuel IV ; pour les républicains, ce n'est que le signor Victor Emmanuel di Savoia. Ce retour certes ne se passe pas aussi harmonieusement que prévu. L'Union monarchiste italienne (le principal parti royaliste) lui préfère son cousin Amédée de Savoie, duc d'Aoste, jugé plus « moderne ». Et les bourbons de Naples, chassés de leur trône par la Maison de Savoie en 1860, retrouvent leur popularité dans le sud de l'Italie depuis une dizaine d'années, en réaction au séparatisme de certains nordistes. Quoiqu'il en soit, le débat existe, plus encore maintenant qu'au temps de l'exil des princes.

Il reste à mentionner dans ce tableau les égards manifestés à l'archiduc Otto de Habsbourg, fils du dernier empereur d'Autriche, qui a su rassembler pour ses 90 ans un parterre de personnalités politiques aussi nombreuses que prestigieuses comme Valéry Giscard d'Estaing ou le chancelier autrichien Wolfgang Schlüssel. Aucun des invités présents n'a ménagé ses applaudissements à un prince qui, insistant sur son engagement en faveur de la construction européenne, a rappelé qu'une grande et libre Europe constituait « la ligne de force des Habsbourg à travers l'histoire ».

Rappelons ici aussi que, malgré des hauts et des bas circonstanciels, les sujets de sa gracieuse majesté, Britanniques ou Canadiens (nous ne possédons pas d'éléments sur les autres Etats du Commonwealth), ne remettent jamais sérieusement en question la justification du maintien de sa place à la famille royale, et tendent même depuis quelque temps à être plus nombreux à la défendre. Enfin soulignons que les grandes cérémonies, mariages ou deuils, qui rythment la vie de la famille royale de l'ennemi héréditaire, retransmises sur toutes les télévisions du monde, trouvent toujours un franc succès – si l'on ose dire – dans nos chaumières de France, comme si le faste et la magie qui s'y attachent n'avaient au fond jamais cessé d'opérer. Le nombre sans cesse grandissant des visiteurs du château de Versailles en atteste lui aussi, qu'il s'agisse de Français ou d'étrangers, et parmi ceux-ci d'un grand nombre d'Américains.

Si ces faits ne traduisent en aucun cas un brutal engouement d'envergure pour la monarchie, il reste qu'on ne peut en occulter l'importance, à l'heure où le monde occidental n'a jamais autant proclamé son attachement à la démocratie et à son établissement dans les régions du monde qui peinent, ou rechignent, à l'embrasser.

Qui sait si bientôt en Turquie, en Iran, en Chine, n'apparaîtront pas chez quelques-uns des velléités de dépoussiérer les couronnes des souverains de jadis ?

Conclusion de la première partie :

Pour les optimistes, le désarroi des esprits décrit plus haut constituerait seulement le revers d'une médaille qu'ornent, sur son autre face, les bienfaits obtenus du fait de l'avancée des droits de l'homme dans les consciences. Au premier rang de celles-ci s'avance la paix, entre des démocraties enfin repenties d'avoir inventé la guerre totale. La « fin de l'histoire » confinerait donc la violence aux psychismes, dans un pis-aller dont il faudrait s'accommoder, ayant en outre toute chance d'aller s'atténuant. A peine le combat irait-il jusqu'aux arènes sportives, dans ce tumulte qui est comme l'ultime vestige des affrontements barbares d'antan ; et ailleurs, il est vrai, l'exécutif, le législatif et le judiciaire se querelleraient aussi, sous les yeux d'un « quatrième pouvoir » devenu le premier, héraut d'une bonne conscience transnationale lentement édifiée pour se prémunir contre les dévastations du passé. La mission sacrée des gouvernants actuels serait de préserver à tout prix ces inestimables acquis. Sûrs qu'une mauvaise paix intérieure vaut mieux que toutes les guerres aux frontières, il leur faudrait se garder à gauche et à droite contre les moindres prémices de retour aux temps obscurs.

En définitive, la transition démocratique tarde certes çà et là, la démocratie elle-même est boiteuse ailleurs, mais bien peu songent à soulever la question de la pérennité du régime démocratique tel qu'il fût conçu sous nos latitudes.

Or nous avons vu, au travers de l'exemple patent de l'Espagne et des espérances actuelles d'autres Etats, que la royauté paraît représenter une alternative solide pour des pays à peine parvenus à contenir des déchirements nationaux et s'engageant dans un processus de transition démocratique. En cas de succès, la royauté, comme en Espagne, s'efface progressivement derrière la démocratie qu'elle a installée et il n'est bientôt plus question que de « démocratie couronnée ».

Cependant, certaine évolution pourrait à l'avenir soulever la question de l'opportunité d'octroyer à la personne royale de réels pouvoirs. Ainsi, toujours dans le cadre d'une transition démocratique conduite par un roi (ou une reine), celui-ci pourrait interrompre en cours de route le processus engagé et se ménager une part du pouvoir promis initialement au peuple, avec ou non une forme d'accord tacite de celui-ci, pour finalement mettre en place une démocratie « partielle » ou une véritable monarchie

parlementaire. G. Hermet concède ainsi : « Peut-être convient-il de concevoir que le sentiment de vivre en démocratie pourrait s'inscrire, en certains lieux, dans des perspectives qui risquent de nous dérouter mais que nous aurions tort de disqualifier sans examen. »⁽⁷⁾

Au-delà, si Guy Hermet écrit « en certains lieux » on peut être tenté de questionner : et pourquoi pas dans des lieux proches mais « en certains temps » ? Se pourrait-il que l'on assiste un jour, sous des cieux très voisins des nôtres, sinon à des « transitions monarchiques » effectives, au moins à des débats sur une question qu'étouffe un tabou tenace ?

⁽⁷⁾ HERMET G., op. cit., p. 107

Deuxième partie :

L'universalisme démocratique en question

Le malaise décrit précédemment, auquel sont en proie avant les autres les citoyens des sociétés occidentales, soulève inmanquablement la question de la pérennité du régime politique phare sous lequel elles se sont placées et qui est la démocratie. Car nous l'avons entrevu plus haut, les individus, dans le trouble qui les affecte, ne peuvent songer à dédouaner les gouvernements de leurs responsabilités. Même dans un édifice libéral où l'Etat intervient au minimum, comme aux Etats-Unis où par exemple le mouvement « pro-life » se refuse à ne pas voir le gouvernement légiférer de façon coercitive sur la question, des comptes sont demandés au pouvoir sur les sujets jugés les plus fondamentaux, ceux qui touchent au fond de l'âme humaine. Sur eux les esprits sont disposés à voir l'Etat se prononcer franchement et gouverner avec fermeté. Encore faut-il pour cela qu'il en ait constitutionnellement les moyens, et dès lors on peut s'interroger sur la réponse qu'apportent à cette question la démocratie d'abord, mais pourquoi pas ensuite, la monarchie ou plutôt la royauté.

Les réactions constatables et envisageables

Nous avons discerné quatre réactions aux perturbations psycho-sociologiques énoncées précédemment. Les deux premières ont trait au renouveau, à deux visages, du sentiment national, la troisième à un réveil du « fait religieux » et la dernière à un nouveau regard posé sur la vertu d'obéissance.

Le sursaut « régionaliste ».

Le « crépuscule des nations » est aujourd'hui parfois annoncé, au nom de diverses idéologies qui se croisent et se recroisent mais dénoncent toujours l'archaïsme desdites nations face à un nouvel ordre mondial enfin délesté de leurs lourdeurs. « Les termes du réquisitoire sont multiples : obstacle au libre développement des échanges, morcellement arbitraire de l'espace mondial, enfermement culturel, appauvrissement moral, mais surtout menace constante à l'égard de la paix ».⁽⁸⁾ On se refuse à reconnaître à la nation cette faculté pacificatrice qu'elles a su mettre en œuvre, « par son principe même » (Girardet), d'apaiser voire d'éteindre les conflits ethniques, religieux, ou sociaux.

Mais cette dénonciation des nations s'accompagne d'une revendication dite régionaliste de plus en plus marquée, et ce au cœur même des plus vieux Etats-Nations du continent, à telle enseigne que les mêmes qui décrivent le « crépuscule des nations » cité plus haut brandissent simultanément l'annonce du « retour des nations ». Nous avons déjà soulevé ici l'ambivalence qui régnait dans les esprits à ce sujet, partagés qu'ils sont entre le souhait d'un village planétaire pacifié et harmonieux d'une part, et un sursaut identitaire dresseur de barrières d'autre part, barrières plus étroites que celles des actuels Etats-nations. C'est ce dernier sursaut que R. Girardet décrit ainsi : « La revendication régionaliste rejoint ici le vaste mouvement de repli identitaire, de resserrement de l'espace social qui, multipliant les appartenances communautaires, constitue sans doute, pour quelques-unes des plus vieilles nations du continent européen, l'une des plus graves menaces qu'elles se trouvent aujourd'hui devoir affronter »⁽⁹⁾.

⁽⁸⁾ GIRARDET R., Nationalismes et nations, éd. Complexe, 1996, p. 76.

⁽⁹⁾ *ibid.*

Mais il semble que cette tendance au resserrement du lien social pourrait être aisément conjurée, ou du moins assez tempérée pour que l'existence du niveau supérieur de souveraineté, celui de l'Etat-Nation traditionnel, ne soit pas remis en question. La condition en serait que ledit Etat-Nation, précisément, vienne à afficher de nouveau la faculté de réunir sous son aile la légitime aspiration identitaire des individus. Il faudrait pour cela qu'il sache simultanément entretenir un respect confiant dans les particularismes régionaux et préserver une certaine forme de saine fierté nationale, qu'on aurait bien tort, somme toute, d'enterrer.

Une fierté nationale qui n' a pas renoncé.

De fait, à l'heure où les frontières entre états deviennent troubles, la question réveille, même chez ceux les moins soupçonnables de crispations nationalistes, certains réflexes de défense identitaire de type « patriotique ». En effet ces agissements, parce qu'ils expriment un « droit à la différence » face à tel état tiers considéré comme agressif, signent fatalement la réconciliation de leurs auteurs avec le système de valeurs qui caractérise leur propre pays. José Bové, au fond, cultive la ressemblance avec le personnage d'Astérix et accepte volontiers de personnaliser le Gaulois résistant à l'Empire. Or, qu'il le veuille ou non, de la Gaule à la France, il n'y a que quelques siècles. La plupart des anti-mondialistes protestent aujourd'hui de leur altruisme et de leur bons sentiments vis à vis de l'étranger, mais ils ne peuvent pas toujours, dans la pratique, dissimuler leur attachement au terroir qui les fait vivre, dès le moment où s'avance face à eux l'ogre globalisant. Il peut arriver, dans leur esprit, qu'il faille étendre – temporairement – les frontières de la communauté des bien-pensants ; ainsi, l'essentiel étant de trouver « l'autre » qui fait exister, une part majoritaire d'Européens, et même d'extra-européens, se retrouvent pour fustiger ensemble l'attitude américaine face à l'Irak. Mais, entre autre à travers cet anti-américanisme désormais marqué, il reste de cela l'idée d'un sursaut national ou international qui n'est pas qu'une autre mondialisation opposée à la première, ou un universalisme moral cherchant à prendre de vitesse la globalisation économique-financière. Il s'agirait en quelque sorte d'une manifestation du communautarisme, dans sa forme la plus moderne historiquement parlant, et en tout cas la plus prévisible dans le contexte de la globalisation.

Bien entendu, une telle démarche à la fois affective et intellectuelle n'est pas générale. On trouve le phénomène inverse, en Chine, au Japon, comme cela a été évoqué plus haut. Mais en Asie cette tendance à la négation de sa propre identité raciale secrètera sans doute un jour son contraire. Elle le secrète déjà peut-être, sans qu'on le sache trop, chez des peuples traditionnellement discrets et pour le cas du Japon, muselé de surcroît par l'issue de la deuxième guerre mondiale. L'Empire du Milieu comme celui du Soleil Levant ont chacun une histoire pluriséculaire et même pluri millénaire, qui leur confère assez de racines historiques auxquelles pourront se greffer sans difficulté les réactions identitaires plausibles qui pourraient survenir.

Le retour de l'attachement à son pays est d'autant plus marqué que la mondialisation étend par essence le champ de vision des individus au-delà de leurs frontières. En d'autres termes, hors bien entendu du cas d'une guerre, point ne serait besoin de se cramponner à sa nationalité si nos regards et ceux des étrangers n'avaient ainsi la faculté nouvelle de se porter aisément les uns vers les autres. Sans doute peut-on d'ailleurs affirmer (ce point sera réanalysé ultérieurement) que sous l'ancien régime, le sentiment « national » n'était pas autant en éveil qu'il ne l'est depuis le développement médiatique vertigineux qu'a connu le XXème siècle, développement qui constitue sans doute le volet majeur de la mondialisation.

Au fond, l'appartenance à un état tend, aujourd'hui, à devenir l'une des pièces maîtresses de la construction identitaire individuelle. Elle constitue l'un des composants majeurs de la réaction identitaire suscitée par la mondialisation puisque, par essence, l'allégeance à son pays est l'un des premiers remparts que plus ou moins consciemment l'on pense à dresser face au danger de l'uniformisation planétaire.

La « revanche de Dieu ».

Que l'on soit porté ou non vers la spiritualité, qu'on la considère ou non comme l'opium des peuples, on peut difficilement dénier à la religion une capacité certaine à répondre aux doutes existentiels des individus. Mais aujourd'hui semble-t-il, d'une façon singulière, ce que d'aucuns appellent parfois le « fait religieux » n'a pas dit son

dernier mot, notre époque vivant un retour déjà souligné de l'intérêt pour les questions religieuses.

Le ciel fascine encore et toujours, même si la tendance est à un relatif tassement des religions établies au profit d'autres plus lointaines, on pense au bouddhisme (dont les communautés viennent de recevoir en France le statut de congrégations religieuses au même titre que leurs homologues chrétiennes), de constructions personnelles un peu syncrétiques s'affranchissant d'un lien fort avec telle ou telle cathédrale ou encore, plus tristement, des sectes et d'une multiplication des pratiques ésotériques.

Attardons nous cependant sur la religion catholique, celle qui, nolens volens, nous est la plus familière. Rappelons d'abord que le nombre de baptisés a augmenté en 2002, cette évolution ayant constitué une rupture avec la chute régulière enregistrée sur les vingt dernières années. Par ailleurs, si le Pape a toujours aussi peu de divisions, le Petit Père des peuples serait sans doute contrarié de constater l'audience grandissante du souverain pontife et le respect qu'il inspire, chez les jeunes en particulier. Pour prendre une métaphore qui pour être simple n'en est pas moins lumineuse, le Pape agit comme un phare dans la nuit : on met le cap dessus ou on s'en éloigne, mais beaucoup se satisfont plus ou moins ouvertement de mieux savoir, grâce à lui, où ils se trouvent.

Si des voix s'élèvent pour incriminer le fait religieux dans la genèse de beaucoup de conflits contemporains, la majorité décèle qu'au moins dans le cas des religions chrétiennes il faut voir dans les haines surgies ici ou là plutôt le choc de systèmes culturels historiques où la religion n'est pas première mais seulement brandie comme identifiant. S'agissant par exemple des tensions en Irlande du Nord, Pierre Hassner le souligne en ces termes : « (...) le conflit irlandais n'a rien d'une guerre de religion : l'identité des catholiques et des protestants est avant tout fondée sur la solidarité de groupes dont la cohésion repose sur les souvenirs historiques de la conquête et de la domination anglaise sur l'Irlande »⁽¹⁰⁾. En tant que tel, on dédouane donc volontiers le christianisme de la responsabilité des guerres. L'on peut ajouter à cela les efforts sans précédent que déploie le Vatican pour rapprocher l'Eglise catholique romaine de ses cousines protestantes aussi bien que d'autres confessions comme le Judaïsme, le Bouddhisme ou l'Islam. Ces efforts, conjugués aux relativement bonnes dispositions de celles-ci dans l'autre sens, prennent place parmi tous les facteurs qui concourent à

⁽¹⁰⁾ HASSNER P., Le rôle des idées dans les relations internationales, revue « Politique étrangère » mars-avril 2000, p. 697

donner une image plus positive des religions. Reste la question de l'islam, et les avis partagés sur son caractère intrinsèquement ou non belligène. On peut au moins avancer ici que les relations internationales sont plus directement influencées par les religions qui ont cours là où il n'y a pas séparation de « l'Eglise » et de l'Etat, ni partant celle du spirituel et du temporel ; c'est dans une large mesure le cas de l'islam (mais aussi de l'Orthodoxie). Quelle que soit la réponse, que l'intégrisme se développe ou non en terre d'islam plus qu'ailleurs, l'essentiel reste pour notre étude que, dans l'Oumma, on observe le contraire d'un désenchantement de la religion tel que celui qui a pu toucher l'Occident ; l'attachement à la religion de Mahomet se renforce, et ceci même en Iran où malgré une révolution sur le retour, le sursaut identitaire ne s'affranchit pas du lien au sacré.

La question est dès lors de peser l'importance qu'octroient ou qu'octroieront à la religion les organisations socio-politiques actuelles et futures - parlera-t-on encore d'Etats ? Plus précisément, la stabilité des régimes tiendra pour beaucoup à la façon dont elles permettront à chacun d'épanouir ses aspirations aux voies d'En-Haut.

Or peut-il y avoir de démocratie qui ne soit laïque ? Et dans la négative, cette laïcité peut-elle contenter la soif de divin dont il a été rendu compte ?

Le retour en grâce de l'obéissance.

Nous avons évoqué, en concluant notre seconde partie, ce devoir quasi-sacré qu'auraient les dirigeants des démocraties à l'endroit de la préservation des acquis démocratiques. Mais à cette vision lumineuse des choses nos compatriotes, pour prendre l'exemple de la France, pourraient devenir imperméables, voire hostiles, si s'accroissaient trop le mal-être individuel décrit en première partie. Convaincus que la haute politique peut n'être pas complètement impuissante à résoudre une part de leurs problèmes, les Français pourraient se montrer sensibles au nouvel homme, à cette figure du « passeur » qu'appelle de ses vœux un politique français, l'évoquant par ces mots : « Et si le sursaut venait de l'intérieur ? D'un sage, nouveau Cincinnatus, mûri dans la douleur, ressourcé par l'échec (...). Au passeur échoit toujours un lot de blessures, d'exil et d'humiliations mais, juché sur les hauteurs, sans amertume aucune, il est

homme lié aux autres hommes, loin des écrans et des rumeurs, obsédé du destin, dédaignant les sondages, attaché à ses rêves d'enfance plus qu'à la Cour d'insouciance. Un homme des neiges ou des bois, à la mémoire de Verdun, d'Oradour ou du Vercors, un homme de France »⁽¹¹⁾.

Voilà une idée bien Française, mais au fond bien humaine, que de songer au grand homme pour redresser une situation anormale, et d'envisager partant de se placer sous son ombre. Un retour en grâce de l'autorité donc ? Certes mais d'une autorité incarnée dans un homme bienveillant plutôt que dans un système froid et envahissant comme celui qu'une certaine forme de mondialisation annonce ; c'est là une expression du communautarisme déjà évoqué, mais hors l'acception péjorative que ce terme comporte. L'autorité n'aurait pas le visage dur et gris des totalitarismes abominables d'hier, contre lesquels les esprits sont bien heureusement prompts à s'insurger. Le danger guette, certes, du fait même de cette ambiguïté entre le consentement à l'obéissance, au sens quasi religieux du terme, et une certaine propension, ou à tout le moins d'aveuglement, à une servilité grimpante et insidieuse à l'endroit de forces très puissantes. Ainsi Eric Werner, dans *L'après-démocratie*⁽¹²⁾, s'interroge pour savoir s'il peut exister aujourd'hui la moindre alternative à ce qu'il décrit comme le néo-totalitarisme occidental. Concédant que la question est fort complexe, il évoque la thèse fondamentale de Hannah Arendt dans *Les origines du totalitarisme*, selon laquelle « le risque totalitaire s'articule sur certaines tendances lourdes de la modernité (déracinement, atomisation, massification, etc), tendances que le totalitarisme contribue, certes, à favoriser, mais dont il n'est en aucune manière l'initiateur. A ce titre, on ne saurait le considérer comme un simple accident de parcours, un dérapage accidentel imputable à des causes secondaires. Le risque auquel il s'identifie s'inscrit bien au contraire au coeur même de la modernité, c'en est une expression paroxystique, mais également caractéristique. (...) Hannah Arendt ne se limite donc pas à mettre en cause le nazisme et le communisme, ce qu'elle met en cause c'est une orientation larvée commune à l'ensemble des sociétés modernes, y compris celles n'ayant jamais succombé à l'attrait du nazisme ou du communisme ».

Ainsi, sentant le danger diffus de quelque pouvoir planétaire Orwellien, les hommes pourraient chercher à se ranger plus sagement derrière le rempart du grand homme, la figure rassurante d'une souveraineté proche et affective, quasi familiale. Dans un terme

⁽¹¹⁾ de VILLEPIN Dominique, *Le cri de la gargouille*, Albin Michel, 2002, p. 193

⁽¹²⁾ WERNER E., *L'après démocratie, L'âge d'homme*, 2001, p.32

assez court les esprits, se montrant plus dociles à certaine forme d'autorité, cesseraient d'ériger en droit inaliénable la liberté et surtout l'égalité au sens où les Lumières les ont accouchées et où 1789 les a clamées. En France un peu paradoxalement, a-t-on jamais vraiment renoncé à un Etat fort ? Dans la mesure où c'est lui qui co-crée la France, il doit avoir la tête haute. C'est sans doute pourquoi le Général de Gaulle déclarait en 1946 à ses familiers : « J'ai recréé la France à partir de rien, à partir de cet homme seul dans une ville étrangère »⁽¹³⁾. En fait le Général avait recréé l'Etat, annihilé selon lui par le seul fait de la demande d'armistice, et bien qu'en terre étrangère, il estimait qu'il avait emporté avec lui la France.

Le glas pourrait bientôt sonner du libertarisme de certains et plus encore du « Ni Dieu ni maître » d'autres. Plus raisonnablement, il se pourrait que les esprits se montrent moins réfractaires qu'auparavant à l'idée de se placer délibérément sous l'autorité, sous l'obéissance, de quelqu'un jugé digne d'être le capitaine du navire. Après des années de défiance où présidait l'obsession du contre-pouvoir à l'action politique, le temps reviendra peut-être d'une confiance retrouvée dans le prince. Au terme de leurs théories politiques, les grands penseurs ont tous évoqué la personne du Deus ex machina, figure mystérieuse du réformateur ou du législateur, Platon dans La République, Aristote dans La Politique, Machiavel dans le Discours sur la première décade de Tite-Live ; plus près de nous (en 1952, soit six ans avant la Vème République...), Raymond Aron y cède aussi.

En France donc mais aussi ailleurs, la démocratie pourrait ainsi être mise en face d'un terrible défi pour elle : consentir à assurer un pouvoir fort. Y survivrait-elle ?

⁽¹³⁾ cité par GUY Claude, En écoutant de Gaulle, Grasset, 1996, p. 55

Le modèle démocratique à la recherche de son second souffle.

Dans l'entendement commun, oublieux de la chute de la démocratie athénienne ou de celle de la Rome Républicaine, le cours de l'histoire va des monarchies vers les démocraties. Pourtant, donc, de Platon et Aristote jusqu'à R. Aron en passant par Tocqueville et bien d'autres, les grands noms de la philosophie politique n'ont pas occulté les défauts des régimes démocratiques. Notre époque mouvementée oblige à les reprendre en considération.

Les fragilités dormantes de la démocratie.

Au centre du débat, observons donc les démocraties contemporaines, et reprenons modestement Raymond Aron qui énonce trois facteurs intrinsèques susceptibles de nuire à la vie démocratique, voire pour le dernier de lui être fatal.

Le premier procède de l'essence même de la démocratie puisqu'il consiste en l'instabilité suscitée par la remise en question chronique des gouvernants. La première conséquence en est le fait que toutes les ambitions étant permises, les gouvernés peuvent donner libre cours à l'expression de leur mécontentement, ce qui peut provoquer des séismes. Reprenant De Gaulle et son « La gloire ne se partage pas », R. Aron souligne d'abord le danger latent que font peser sur les institutions tous les insatisfaits qui espèrent goûter un jour autre chose que les miettes tombant de la table des plus grands, ou précisément de l'unique grand. L'exercice démocratique doit donc assurer la préservation d'un subtil équilibre entre les détenteurs temporaires du pouvoir et leurs opposants. La seconde conséquence est la tentation démagogique qui s'offre aux gouvernants mais aussi aux autres dans le maintien ou la course au pouvoir.

Le second facteur de mauvais fonctionnement tient au fait qu'en démocratie les gouvernants sont, ou à tout le moins peuvent être, recrutés dans les classes les moins élevées socialement, et donc les moins accoutumées à l'exercice de l'autorité. « Le système d'élection ou le système de concurrence pacifique a pour résultat que souvent ceux qui commandent ne sont pas ceux qui ont l'habitude d'exercer le commandement

de par leur situation sociale, mais des gens qui viennent du deuxième rang de la société »⁽¹⁴⁾. Et R. Aron de citer le britannique Edmund Burke qui, dans ses *Réflexions sur la Révolution de France*, dont il fût contemporain, considérait que le système fonctionnerait mal précisément parce qu'arrivaient au pouvoir non pas les grands mais les petits, alors que selon lui, seuls les premiers possédaient la vision assez large nécessaire au bon gouvernement de la société.

La troisième fragilité, enfin, semble plus lourde car elle est directement de nature à faire vaciller la démocratie, tandis que les deux autres, n'étant somme toute que des facteurs de mauvais fonctionnement, ne signifient pas automatiquement la remise en question des principes démocratiques. Elle vient de ce que la démocratie « est le seul régime qui se croit tenu, par ses principes, de ne pas se défendre contre ses ennemis », c'est à dire les anti-démocrates. La liberté d'expression qui est l'un des piliers de la démocratie interdit même de faire taire ceux qui, en en profitant, plaident pour sa disparition. Saint-Just a laissé un trop mauvais souvenir, qui réclamait « pas de liberté pour les ennemis de la liberté » même si, discrètement mais sûrement, en France, la constitution tente de ne pas donner voix au chapitre de ceux qui remettent en cause les fondements de la République, et elle est relayée par l'entendement politico-médiatique commun qui censure tout ce qui n'est pas orthodoxe sur le sujet.

Au départ deux faiblesses, donc, qui peuvent nuire à la bonne marche de la démocratie et partant, activer un troisième travers pour en générer finalement une remise en question plus sérieuse.

Une actualité qui réveille ces faiblesses.

Ces faiblesses intrinsèques, conjuguées aujourd'hui au malaise identitaire d'une part des citoyens, pourraient se muer en blessures lourdes de conséquences. La succession des gouvernants dans les démocraties peut-être induite par leur propre constitution (c'est le cas des Etats-Unis où le président ne peut pas remplir plus de deux mandats), mais il est rare que, même en l'absence de telles dispositions, on n'assiste pas à des changements

⁽¹⁴⁾ ARON R., op. cit., p. 87 et suiv.

« fréquents » à la tête de l'Etat ; c'est l'essence même de la démocratie que de permettre ainsi à la souveraineté populaire de s'exprimer régulièrement, au moins sur la question du pouvoir. Cela contribue en deux points à faire germer la contrariété chez certains : En premier lieu, le mécontentement se traduit par une banale lassitude devant le trop fréquent appel à l'isoloir lancé aux citoyens. Cette forme de lassitude se révèle, en France, par le nombre croissant d'abstentionnistes lors des suffrages nationaux aussi bien que locaux. Elle prend corps dans le fait que les médias, et la télévision en particulier, dont beaucoup s'accordent aujourd'hui à constater le pouvoir exorbitant, donnent de la Politique une image dévoyée ; plus exactement ils incitent les gouvernants et leurs opposants à dévoyer leur activité en la conformant à l'image qu'elle devra avoir au sortir du prisme médiatique. Cela tient d'une part au souci incessant qu'ont les médias de livrer sur les ondes des informations sur les agissements de la gènte politique, d'autre part au fait que ces agissements sont décrits et commentés à la façon dont les journalistes l'entendent, cela ayant des conséquences très lourdes sur l'élection suivante. Ce fossé qui se creuse entre les exigences de la Politique et celles de sa médiatisation, et la prévalence donnée en définitive aux secondes, finit par être perçue par nombre de citoyens-télespectateurs. D'aucuns ont d'ailleurs senti dans les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles en France, le 21 avril dernier, une manifestation de cette défiance grimpante vis-à-vis des médias, au moins dans le domaine de l'audio-visuel, le plus entaché d'uniformisme. Dès lors, appelés souvent aux urnes pour l'enjeu somme toute mince qui est d'installer sur l'estrade des individus réduits à jouer une pièce de théâtre aux répliques un peu convenues et à l'issue prévisible, les citoyens se lassent, et s'interrogent.

Le second point est relatif, au plan intérieur d'abord, au caractère mou que revêtent certains traits de la politique interne dans les démocraties, du fait de l'esprit de compromis qu'elles développent et hypertrophient. R. Aron le souligne quand il regrette que « le moment vient, dans certaines démocraties, où le seul homme que l'on puisse accepter comme chef, au lieu d'avoir un tempérament de chef, a un tempérament de conciliateur (...). L'homme qui a un tempérament de commandement n'arrive pas au pouvoir dans une démocratie du type français, sauf dans des circonstances exceptionnelles »⁽¹⁵⁾. Or la société semble de plus en plus exigeante quant à certaines

⁽¹⁵⁾ ARON R., op. cit., p. 99

questions d'ordre vital, à commencer par la sécurité corporelle. Ainsi, on peut raisonnablement considérer qu'en cas de deuil d'un proche, les individus étaient par le passé sans doute moins terrassés par le chagrin qu'ils ne le sont aujourd'hui, le rapport à la mort s'étant départi au fil des décennies d'une certaine propension au fatalisme (dans lequel le facteur religieux n'était d'ailleurs pas pour rien, mais aussi tout bonnement un taux de mortalité qui forçait les gens à être plus détaché que nous ne le sommes face à la perte d'êtres chers).

Avec tant d'autres, Bainville le souligne : « La société doit la sécurité à tous ses membres. La sécurité est l'aspiration profonde de l'homme »⁽¹⁶⁾. Si, contrairement à ce qu'il a pu être tentant d'annoncer il y a dix ans, la violence, sinon la guerre, n'a pas fini de provoquer des crises, la société est plus que jamais vigilante quant à sa sécurité. Platon est déjà le témoin à son époque de l'effondrement du système de la polis, effondrement qu'on pourrait mettre en parallèle avec le déclin actuel de l'Etat-nation en tant que cadre privilégié de l'existence politique ; on connaît la suite de l'histoire de la Grèce. Et pour souligner qu'en cette matière en tout cas, les choses n'ont pas beaucoup changé, Hannah Arendt écrit à ce sujet : « Le règne de la pure violence s'instaure quand le pouvoir commence à se perdre »⁽¹⁷⁾. La société est en droit d'attendre un minimum de suivi et de cohérence quant à l'ordre public et au respect des libertés premières (déplacement, expression, entreprise,...) et se satisfait difficilement du manque de continuité de la politique en la matière.

Mais c'est aussi au plan extérieur que l'instabilité des gouvernants apporte sa part de nuisance. Il s'agit ici du caractère un peu erratique que revêtent, dès lors qu'elles sont menées par des individus se succédant trop rapidement, les politiques étrangères d'un Etat démocratique. Notons pour le cas de la France que ce point a pris une épaisseur particulière depuis l'instauration du quinquennat et auparavant, lorsque la République se débattait avec les affres de la cohabitation, cohabitation dont bien peu se sont, en définitive, satisfaits. L'esprit de parti s'immisce dans la conduite des relations extérieures et vient les corrompre au point d'en altérer la lisibilité et la cohérence.

⁽¹⁶⁾ BAINVILLE Jacques, *Réflexions sur la politique*, Plon, 1941, p.109

⁽¹⁷⁾ ARENDT H., *Du mensonge à la violence*, Calmann-Levy, 1972, p. 164

La monarchie et ses atours

De ce qui précède il ressort que la démocratie dans sa forme actuelle peine à contenter un certain nombre d'individus dans leurs aspirations fondamentales. Celles-ci tiennent, nous l'avons vu, d'abord à cette obéissance consentie à un pouvoir fort décidé à préserver les libertés fondamentales, et ensuite à cette soif identitaire que ne sauraient épancher d'une part une démocratie globalisée et d'autre part les canons laïcisants des démocraties bâties sur le modèle Français. Une royauté véritable, c'est à dire accordant au souverain de réels pouvoirs, pourrait dans ce contexte apparaître comme étonnamment en harmonie avec les pensées intimes d'un certain nombre.

Des réponses qui peuvent susciter un intérêt nouveau.

L'avènement de l'homme fort, démocratiquement élu ou non, constituerait la première réponse aux besoins vitaux des citoyens si d'aventure l'ordre intérieur de telle ou telle démocratie passait en deçà d'un certain seuil de tolérance.

Bainville cite Fustel de Coulanges qui, à propos de la Grèce et de l'Italie antiques, écrivait : « Quand la classe pauvre, après plusieurs guerres civiles, reconnut que ses victoires ne servaient de rien, que le parti contraire revenait toujours au pouvoir et qu'après de longues alternatives de confiscations et de restitutions, la lutte était toujours à recommencer, elle imagina d'établir un pouvoir monarchique (pouvoir d'un seul) qui fût conforme à ses intérêts et qui, en comprimant à jamais le parti contraire, lui assurât pour l'avenir le bénéfice de sa victoire. Elle créa ainsi les tyrans »⁽¹⁸⁾.

Le mot « tyran » n'ayant pas eu dans l'antiquité un sens aussi fort qu'au XXème siècle, Bainville ajoute : « S'il faut distinguer la royauté traditionnelle de la tyrannie, il n'en est pas moins vrai que le pouvoir d'un seul est le moyen auquel, tôt ou tard, les peuples ont recours pour stabiliser une situation »⁽¹⁹⁾. Que l'on partage ou non les idées particulières de Bainville sur la royauté, on peut avec lui reconnaître que le désordre ouvre inmanquablement la voie à un régime fort, et partant au pouvoir d'un seul car l'action,

⁽¹⁸⁾ FUSTEL de COULANGES Numa Denis, La Cité antique, cité par BAINVILLE J., op. cit., p.40.

⁽¹⁹⁾ BAINVILLE J., op. cit., p.40.

l'initiative, la volonté, sont les apanages du pouvoir personnel. Mais celui-ci ne débouche pas nécessairement sur le despotisme ; même Tocqueville l'admet en toute simplicité : « les rois, se sentant revêtus aux yeux de la foule d'un caractère presque divin, puisaient, dans le respect même qu'ils faisaient naître, la volonté de ne point abuser de leur pouvoir »⁽²⁰⁾. Et plus tard R. Aron observera au sujet de 1789 : « Peu avant qu'elle ne fût détruite, la monarchie française était devenue un pouvoir extrêmement faible, où la capacité d'action du roi était très limitée. Naturellement, ceci a l'air paradoxal parce que le principe du pouvoir était celui d'un pouvoir absolu fondé sur le droit divin. Mais en fait le monarque français de la fin du XVIIIème siècle était devenu un pouvoir suprême faible, parce que les corps intermédiaires, les groupes, les villes, les provinces avaient tous des privilèges, des intérêts acquis. Le premier résultat de la Révolution Française fût de substituer à un pouvoir faible un pouvoir fort, c'est à dire un pouvoir qui a pu écarter d'un coup tout ce qui le freinait. »⁽²¹⁾

Bien entendu l'homme fort peut fort bien n'être pas ceint d'une couronne. Napoléon eût pu rester 1^{er} consul à vie, et les exemples ne manquent pas de régimes bien tenus, voire forts et au-delà, qui n'ont pas pris les attributs de la royauté. Ainsi en France avec le Général de Gaulle, même si l'idée royale traversa l'esprit de l'homme du 18 juin, et ailleurs où, dans un autre registre, ont sévi des dictatures.

Mais il semble qu'il pourrait y avoir comme une sorte d'inclination naturelle à conférer à l'homme que l'on juge digne d'être le chef des attributs « extraordinaires » par rapport à ce qu'un premier regard consentirait à lui octroyer au nom du juste besoin. R. Aron l'exprime ainsi : « Les pouvoirs qui se reconnaissent au service des gouvernés perdent leur prestige propre. Tous les gouvernements qui veulent être forts cherchent à s'entourer d'une auréole plus ou moins sacrée. Les régimes démocratiques sont des régimes prosaïques où les gouvernants acceptent d'être des hommes comme nous (...) ce qui est, par essence, contraire au prestige moral des gouvernants ».⁽²²⁾ Il poursuit encore : « La cause du malaise qui est tellement visible dans le monde occidental, c'est que l'Etat se charge d'un nombre de plus en plus grand de fonctions et que, d'autre part, la tendance du jeu politique démocratique est de dévaloriser de plus en plus l'Etat en tant que tel »⁽²³⁾.

⁽²⁰⁾ de TOCQUEVILLE Alexis, Œuvres complètes, Gallimard, tI, vol 1, p.20

⁽²¹⁾ op. cit., p.201

⁽²²⁾ op. cit., p.120

⁽²³⁾ op. cit., p.219

La question des rapports entre le pouvoir et le prestige qui s'y attache a été souvent débattue, mais bien rares sont les penseurs qui ont envisagé que les sociétés modernes pouvaient s'affranchir de parer l'autorité suprême d'une sorte d'auréole. Nous ne résistons pas à la tentation de citer à nouveau R. Aron, qui l'a très bien exprimé: « Le moins que l'on puisse dire, c'est que des millions de gens se sentent tout à fait prêts à accepter que l'Etat conforme à leurs préférences prenne tout d'un coup une espèce de prestige sacré ». Certes, quelqu'un d'aussi nuancé que lui ne manque pas d'ajouter aussitôt: « Heureusement, ou malheureusement, il y a encore beaucoup de forces résistant à cette confusion qui, sans aucun doute, renforcerait l'Etat mais qui, vraisemblablement aussi, ruinerait ce que nous appelons les libertés »⁽²⁴⁾. Mais il reste cette idée aussi confuse que tenace que la quête dudit « prestige sacré » pourrait trouver son achèvement dans le couronnement d'un monarque, sous les voûtes de quelque cathédrale et au son d'un Te Deum entonné par le bon peuple en liesse...

D'autres aspects plus modernes qu'ils n'y paraissent

L'une des caractéristiques de la royauté qui soulèvent le plus d'interrogations est celle liée à l'irrévocabilité du chef et au caractère héréditaire de sa succession. Si en cette matière on ne constate guère d'évolution dans les esprits, il se peut que ce soit uniquement par faute de débat. Celui-ci pourrait s'ouvrir si est mis en avant l'intérêt qu'il y a à former dès le sein maternel, ou presque, le futur monarque.

Beaucoup de fervents démocrates ne consentiraient pas à admettre qu'hors la démocratie il y ait un quelconque salut, ne serait-ce que parce que l'aspiration démocratique est inéluctable - nous avons largement évoqué R. Aron mais on pense avant lui à la finesse de Tocqueville – mais pour autant s'accordent à reconnaître les limites du suffrage universel et le fait qu'il constitue somme toute un pis-aller en matière de régime politique. L'un des défauts majeurs qu'ils lui trouvent, nous l'avons entr'aperçu plus haut, est le risque que parvienne au pouvoir un individu habile et démagogue autant qu'incompétent. Il ne semble pas incongru de mettre en regard cette carence et les bienfaits que peut procurer à la vie politique le fait que soit désigné

⁽²⁴⁾ op. cit., p.220

depuis le premier jour celui qui devra présider aux destinées du pays. Affreux conditionnement, diront certains pensant à la liberté du pauvre Dauphin ainsi muselée dès l'enfance, mais aussi liberté immense, pour l'ensemble des citoyens, se trouvant par là-même délesté d'une charge politique électorale trop fréquente et surtout parfois bien embarrassante. Ainsi cet ardent démocrate qu'est Guy Hermet n'hésite pas à écrire : « Ce que semblent souhaiter [les sociétés démocratiques] est que leurs gouvernants les laissent tranquilles »⁽²⁵⁾.

Pascal, dont il serait un peu cavalier de dire que le génie ne s'exerça qu'en mathématiques ou en physique, a écrit ces lignes dans ses Pensées: « Les choses du monde les plus déraisonnables deviennent les plus raisonnables à cause du dérèglement des hommes. Qu'y a-t-il de moins raisonnable que de choisir, pour gouverner un Etat, le premier fils d'une reine ? L'on ne choisit pas pour gouverner un bateau celui des voyageurs qui est de meilleure maison. Cette loi serait ridicule et injuste ; mais parce que les hommes sont et seront toujours déraisonnables, elle devient raisonnable et juste. Car qui choisira-t-on ? Le plus vertueux et le plus habile ? Nous voilà incontinent aux mains : chacun prétend être ce plus vertueux et ce plus habile. Attachons donc cette qualité [de chef] à quelque chose d'incontestable. C'est le fils aîné du roi : cela est net, il n'y a point de dispute. La raison ne peut mieux faire, car la guerre civile est le plus grand des maux »⁽²⁶⁾. La discussion mériterait d'être publiquement ouverte - au plan de la psychologie en particulier, si souvent sollicitée aujourd'hui – quant au sens politique qu'acquiert ainsi le fils du roi futur roi. Epargné de devoir lutter pour accéder au trône, il peut se consacrer intégralement aux affaires de sa couronne, c'est à dire de son peuple. Baignant très tôt dans les arcanes du pouvoir, toute sa personne est vouée à sa fonction princière, car quasi-programmée, pourrait-on dire, pour cela. Bainville a pu ainsi porter à ce sujet un jugement acide : « Ces politiciens de campagne qui sont venus chercher fortune à Paris (...) les voilà, tout d'un coup, qui sont appelés à décider de la paix et de la guerre, qui se trouvent en face des dangereuses questions diplomatiques, qui ont des alliances à conclure, un parti à prendre dans des situations où tout l'avenir de la nation française est engagé. [Or] le temps leur a manqué pour l'étude et pour les voyages. Leur parenté, leurs relations, n'ont pas suppléé aux lacunes de leur éducation casanière »⁽²⁷⁾.

⁽²⁵⁾ op. cit., p. 110

⁽²⁶⁾ cité par ADELINÉ Yves-Marie in *Le royalisme en question, L'âge d'homme*, 2002, p.147

⁽²⁷⁾ op. cit., p.47

Le fait d'être accoutumé à la Politique, dès les douceurs de la vie familiale, bien avant et bien loin du vacarme de l'agora, n'est pas chose dont on peut balayer d'un revers de manche les avantages. Si le débat est ouvert sur le sujet, il pourrait là aussi éveiller quelque intérêt nouveau pour la monarchie.

L'autre sujet qui rebute les démocrates à l'endroit de la royauté est, tout particulièrement en France, le lien essentiel qu'elle nourrit avec la religion. La légitimité du monarque peut procéder, nous venons de le voir, de son éducation mais, celle-ci ne pouvant suffire à dispenser toute la vertu nécessaire à la bonne tenue de la chose publique, il lui faut un autre secours. C'est dans « la grâce de Dieu », symbolisée par la Sainte Ampoule, que nos rois trouvaient ainsi toute leur légitimité. On se souvient du « Paris vaut bien une messe » d'Henri de Navarre au seuil de devenir l'oint du Seigneur. L'ensemble de l'édifice reposait sur la foi de l'immense majorité du peuple, dans un lien de cause à effet réciproque entre elle et le roi. De quoi aujourd'hui pourrait être faite une telle exigence ? La sécularisation de nos sociétés, qui semble inéluctable à certains, pourrait-elle de nouveau laisser place à l'allégeance officielle du monarque à une religion particulière ? Partant, l'inévitable préséance qui serait conférée à celle-ci sur la place publique tout comme dans la vie quotidienne des citoyens serait-elle tolérable en regard de cette laïcité que semble appeler nécessairement toute société moderne ?

Nous avons cependant mentionné plus haut ce retour palpable du fait religieux dans les esprits. Il a été soulevé le danger qu'il y avait ainsi à laisser errer les consciences, orphelines de toute éducation religieuse, en quête de divin. Les efforts actuels sont louables, qui sont faits pour introduire dans les programmes scolaires une sensibilisation aux principales religions, mais ils semblent procéder beaucoup d'une volonté d'édulcorer, d'anesthésier le message religieux de chacune d'elles pour en éviter les interprétations extrémistes et contribuer ainsi à l'ordre public. Il n'est pas sûr que de telles mesures répondent au désir profond du sacré chez les individus, à la différence de ce qu'une éducation religieuse de la première heure peut offrir, quand bien même certains parleraient alors de « conditionnement ». A défaut d'un noyau familial que l'on ne pourrait forcer à être le lieu de l'apprentissage religieux, par respect des consciences et des décisions parentales en la matière, il ne serait pas nécessairement nuisible que les plus jeunes des citoyens trouvent très tôt dans le paysage environnant les marques

tangibles d'une religion qui pour être dominante n'en serait pas pour autant exclusive mais serait en mesure de satisfaire cette soif de divin que beaucoup ressentent. Ainsi seraient placés sous les yeux de chaque individu, très tôt, des points de repères somme toute rassérénant et dont, parvenu à l'âge adulte, il serait tout à fait libre de s'affranchir. Raymond Aron a écrit quelques lignes saisissantes au sujet des rapports entre spirituel et temporel : « Je crois de plus en plus que le problème le plus fondamental de tous les régimes politiques et, je dirais, de toutes les sociétés est le problème du rapport entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel . [l'équilibre entre la force de conviction et la violence dont doit user le pouvoir a tenu longtemps dans] le pouvoir spirituel car, en dernière analyse, c'est l'idée que l'homme se fait de sa destination qui détermine l'attitude qu'il prend dans la vie, dans la société, dans la politique. La relation la plus courante entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel a été une espèce de lien ou de support réciproque. Le phénomène étonnant du monde occidental est la séparation des deux. (...) Ce qui est le phénomène extraordinaire, tout le moins le phénomène intéressant d'aujourd'hui, c'est l'espèce de velléité de ramener à l'unité pouvoir temporel et pouvoir spirituel ce qui, probablement, tient à des causes profondes. »⁽²⁸⁾

Il reste que rien ne pourrait empêcher la majorité de se ranger un jour derrière une autre religion que celle professée par son souverain. Mais outre qu'une telle conjecture serait à notre sens difficilement envisageable, il n'est pas évident qu'elle signerait le cas échéant la remise en cause de l'ensemble du principe royal.

Il reste à insister sur la distinction qu'entretenait soigneusement la royauté, celle de France tout au moins – c'était différent au Japon jusqu'à Hiro-Hito – entre le temporel et le spirituel, trop de gens considérant aujourd'hui qu'en terre du Roi très chrétien, il y avait précisément confusion entre les deux. De la même façon que le Roi David voyait son pouvoir largement limité par les prêtres, et se faisait vertement rappeler à l'ordre par les prophètes (Nathan, qui mit le doigt sur l'adultère et le crime royaux), ainsi les rois de France, ayant reçu de Dieu leur sceptre, savaient qu'en aucun cas ils n'étaient eux-mêmes des dieux mais se soumettaient le plus humblement du monde à la direction spirituelle de clercs garants de la fidélité de la France au créateur. On ne peut s'empêcher de songer aux libertés de ton que prenait un Bossuet, lors de ses sermons de carême, pour rappeler le roi à ses devoirs les plus élevés, sermons qu'écoutait avec une

⁽²⁸⁾ op. cit., p. 218 ; souligné par l'auteur.

docilité toute métaphysique son auguste auditeur. On est tenté de mettre cela en regard de cette propension, déjà évoquée, qu'ont en revanche les démocraties de type républicain à s'auto-diviniser, versant dans une sorte de « religion séculière » (Aron) qui porte en germe le totalitarisme.

Conclusion de la seconde partie :

Nos vieilles démocraties sont-elles à incriminer réellement au regard des troubles qui affectent leurs citoyens ? N'est-ce pas là tentation primaire que de poser le regard vers le haut quand un malaise s'installe, bien qu'il puisse être complètement étranger au type de régime en place ?

Le plus souvent, le ressentiment se porte en fait sur le chef du moment plutôt que sur l'organisation des pouvoirs. Cependant, à la longue, la réaction – le mot est ici lourd de sens – peut aller au-delà et contribuer à remettre en question violemment la légitimité des institutions. Ne serait-il pas plus sage de permettre sur ces sujets l'ouverture d'un débat, éteint en l'occurrence ? Du fait des réponses somme toutes assez pertinentes qu'apporte la royauté à d'indéniables problèmes aigus que traversent nos sociétés, il n'est pas impossible que cette hypothèse se vérifie à l'avenir, et que les termes dudit débat aient quelque rapport avec ceux présentés ci-dessus.

Troisième partie :

Les transitions monarchiques et leurs incidences géopolitiques

Il est tentant de réfléchir aux conséquences possibles, au plan du sentiment national, de l'établissement ou du rétablissement d'un régime monarchique dans un pays particulier. C'est à cela que sera restreinte ici l'étude des incidences géopolitiques du phénomène qui nous intéresse.

Aucun pays ne sera observé en particulier, dans ses relations propres avec les voisins qui sont les siens, mais il s'agira de peser, presque sociologiquement parlant, les façons respectives dont sont vécues les notions de patriotisme et de nationalisme dans un régime monarchique – monarchie royale véritable et pas seulement démocratie couronnée – et dans une démocratie de type républicain. L'exemple sur lequel nous nous appuierons est celui de la France, qui a connu les deux.

Alors la Royauté avait-elle su donner à l'attachement à la patrie une modération, une profondeur, une discrétion en définitive, que la République a plus tard perverties en passion illuminée, dressant contre elle d'autres nations soudainement réveillées, par son exemple, à elles-mêmes ?

Enfin, quel cas une monarchie véritable ferait le cas échéant d'une construction supranationale telle que l'Union européenne ? C'est l'ultime question à laquelle il sera tenté de répondre.

Royauté et Patrie.

On peut à bon droit s'interroger sur la façon dont sentiment national et royauté se nourrissent l'un l'autre. L'étude de la naissance du sentiment national en France nous est à cet égard la plus accessible, même si elle est fort complexe d'une part, et si d'autre part on ne doit qu'avec prudence en tirer des conclusions sur la façon dont serait aujourd'hui vécu l'attachement ou le détachement à l'endroit de son pays devenu ou redevenu une royauté.

Il est bien hardi d'avancer, comme n'hésite pas à le faire Eugen Weber dans *La fin des terroirs*, que le sentiment national français n'est qu'une création de la troisième République. Il semble plus raisonnable de dire qu'au XIX^{ème}, on est seulement alors en train de passer d'une France à une autre, d'une diffusion d'informations limitée à une autre plus large, conséquence de la naissance des médias. Comme le souligne Colette Beaune : « La République a bien créé une certaine France, abstraite, laïque et unitaire, par l'intermédiaire de l'école obligatoire en une langue unique qui imprègne tous les enfants d'une vision particulière de l'histoire de France, ce n'était qu'une France parmi tant d'autres, pas la première et probablement pas la dernière »⁽²⁹⁾.

Certes, naguère, l'amour de la France était avant tout affaire de clercs, de chevaliers, puis de juristes. Mais ceux-ci s'efforcèrent très tôt de l'étendre à tous ceux sur qui, paternellement, ils veillaient. De quoi, dès lors, était donc fait le patriotisme sous l'ancien régime, et comment aurait-il pu évoluer, si d'aventure la révolution n'était pas venue décapiter la royauté, face aux déchirements des décennies qui l'ont suivie ?

Le patriotisme au temps des rois de France

Ce qu'il est important de souligner, c'est que le patriotisme – nous parlons ici de la France et non de la Gaule, qui mériterait une étude particulière - depuis ses origines mérovingiennes jusqu'à 1789, était pétri de divin et d'ecclésial, pour deux raisons que

⁽²⁹⁾ BEAUNE C., *Naissance de la nation France*, NRF Gallimard, 1991, p. 349

nous allons voir avant d'insister sur les conséquences de cette caractéristique. Le patriotisme d'avant 1789 était « divinisé » avant tout parce qu'au Moyen Âge, le principal moyen d'atteindre les masses était le canal de l'Eglise. Elle seule, compte tenu de son extension territoriale, du tissu paroissial à qui était dévolu pour cette raison tout ce qui relève aujourd'hui de l'état civil, mais aussi des écoles et des hôpitaux qu'elle seule tenait, était en mesure de diffuser un même message sur l'ensemble du royaume. Monté en chaire, le curé, orienté ou non par son évêque, exhortait ses ouailles à défendre le royaume. Et de fait si, durant la guerre de cent ans, il se trouva quelques clercs pour faire allégeance à l'Anglais, l'ensemble du clergé se montra néanmoins loyal au Roi de France. Au sermon hebdomadaire devait s'ajouter la dévotion à des statues soigneusement choisies (Saint Denis, Saint Louis, Saint Michel, Sainte Catherine) et mises en valeur selon les circonstances, par des processions notamment, mais aussi par l'action des confréries dédiées aux saints nationaux. S'ajoutait à cela le formidable réseau de sanctuaires provinciaux (diocésains) ou nationaux, lieux de pèlerinages constituant autant de relais de l'information nationale. Certes, il a pu exister çà et là d'autres formes de diffusion du sentiment national : ainsi après 1430, en Normandie, de l'affichage des paysans rentrés en rébellion contre l'occupant et exécutés par lui, ou encore tout bonnement des images dont étaient frappées les monnaies. Cependant dans une civilisation essentiellement orale, et ce avant que l'université et l'imprimerie ne viennent progressivement s'y conjuguer puis s'y substituer, les voies du clergé local, finalement le bas-clergé, restèrent longtemps, le presque unique mode d'éveil du patriotisme.

Mais si les clercs se sont volontiers prêtés à une telle démarche, c'est que le patriotisme prenait sa source dans la foi, qu'il lui était par essence lié.

Lorsqu'en 1422, au siège de Meaux par les Anglais, Henry V somme le bâtard de Vaurus, capturé, de changer de camp sous peine de pendaison (ce qui au passage n'est pas une mort acceptable pour un noble), il lui est répondu : « Je préfère mourir injustement pour garder ma foi que de vivre en l'ayant rompue. Nulle mort qu'on subit pour l'Etat n'est honteuse ni misérable »⁽³⁰⁾. En 1524, cette grande figure ayant porté heaume que fût Bayard aurait dit à son bourreau le connétable de Bourbon, avant de

⁽³⁰⁾ cité par C. BEAUNE, op. cit., page 333.

mourir : « Monseigneur, je meurs en homme de bien mais j'ai pitié de vous qui servez contre votre Prince et votre Patrie ».

Au delà, le service de la Patrie n'appelle pas nécessairement d'être prêt au sacrifice suprême – celui-ci est même longtemps regardé comme vain voire comme un péché - car l'essentiel est de faire la volonté du ciel. Etudiant de près la question, C. Beaune distingue trois étapes dans cette inclusion progressive de la mort au combat dans le service de l'Évangile : avant le XIV^{ème} siècle, le croisé seul va au paradis, avec ceci que la mort au combat n'est pas une valeur en soi mais un simple risque ; au XIV^{ème}, certains commencent à voir dans le sacrifice suprême, ou le fait de s'y préparer, une obligation générale et l'assurance d'accéder au paradis ; au XV^{ème} siècle enfin, la mort devient communément acceptée par tous comme un devoir sacré lorsque du moins les circonstances le commandent. Ainsi peut-on entendre, ou lire, à l'époque : « Plût au ciel que je mourusse non avec la chose publique mais pour elle. Que tous les maux retombent sur moi et ma famille, mais que Dieu sauve la France » ou encore « Plût à Dieu que nous soyons tombés avec vous de cette mort si sainte plutôt que de vivre captifs... »⁽³¹⁾.

Cette entrée progressive de la mort acceptée, voire voulue, dans le décor des combats reste, on le voit, étroitement associée à la foi. A aucun moment n'est érigé en absolu le sacrifice pour la patrie. S'il constitue quelque chose auquel on ne doit pas se soustraire si l'on prétend être chrétien, jamais pour autant la Patrie n'est déifiée. C'est bien « Dieu qui sauve la France » ou encore le fameux « les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire » de Jeanne d'Arc.

Dès lors, cet enracinement du patriotisme dans la foi, cette soumission qu'il porte naturellement, par essence, aux choses de la religion, lui donne cette caractéristique d'être porté au plus intime de chacun, et de ne point exiger d'être vociféré. Il est vécu, au quotidien, comme un amour humain ou un amour divin ; tantôt on y pense et on le médite, voire on le fait agir, tantôt l'on se préoccupe d'autre chose. Mais jamais il ne suscite une passion qui, parce qu'elle perd pied avec la réalité, déborde la sagesse humaine et fait surgir des comportements déraisonnables. L'historienne Marie-Madeleine Martin a pu ainsi écrire : « Quand on essaie de discerner en quoi la notion de patrie, dans l'ancienne France, différait le plus des idées qu'allait prôner le

⁽³¹⁾ cité par C. BEAUNE, op. cit., page 331.

XVIII^{ème} siècle, on est amené à constater que c'était par son réalisme. Pendant des siècles, l'idée de patrie, chez nous, avait été vécue plus que définie. Chaque cité, chaque province possédait avant tout la notion très vive de son particularisme, de ses paysages, de ses richesses matérielles, de ses traditions propres, de ses coutumes, de ses modes, de son langage, si différents de ceux des autres cités et provinces de France. Et l'élargissement de ces particularismes jusqu'à la notion d'une communauté plus vaste ne se produisait qu'au travers encore d'une image concrète : celle du roi, fédérateur des provinces et des cités, et symbole vivant de la continuité nationale »⁽³²⁾. Cette conception charnelle, ou plutôt « maternelle » (cela écarte la passion qui pourrait s'y mêler) de la patrie, on la retrouve, entre autres chez toute une lignée d'écrivains chrétiens qui ont voulu discerner dans les modes de vie d'antan d'antan la forme la plus humaine du patriotisme. Ainsi de Victor-Henri Debidour : « Il en est du sens de la patrie comme du sens de la famille, du foyer, du métier : toutes attaches qui, pour être saines, doivent se vivre et non pas se proclamer, et pour être incontestables, doivent être incontestées », ou encore de Benjamin Lejonne : « C'est pourquoi le patriotisme ressort beaucoup plus de l'amour – c'est à dire la charité – que de la justice. La justice cherche à équilibrer dans sa balance le droit et le devoir. La charité ne pèse ni ne compte. Le fils ne pourra jamais donner à sa mère autant qu'il a reçu d'elle »⁽³³⁾. Autant d'accents très maurassiens sur lesquels nous reviendrons.

Alors en définitive, oui, bien sûr, le patriotisme est d'abord affaire de clercs et de chevaliers ; François Bluche, dont la biographie de Louis XIV fait autorité, cite les propos du vieux prince, torturé par les agressions aux marches du royaume autant que par les deuils en série qui frappent sa maison, au fidèle Maréchal de Villars, pensif avant la bataille de Denain : « Je connais la Somme, elle est difficile à passer ; il y a des places : je compterais de me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'Etat, car je ne consentirai jamais à laisser l'ennemi approcher de ma capitale »⁽³⁴⁾.

Mais le peuple saura, le moment venu, manifester qu'il n'est pas en reste. Et F. Bluche sait trouver des mots émouvants pour décrire comment fut reçu l'appel du vieux

⁽³²⁾ in CLEMENT Marcel, Enquête sur le Nationalisme, Nouvelles éditions latines, 1957, p. 79.

⁽³³⁾ *ibid.*, p. 87 et 103.

⁽³⁴⁾ BLUCHE F., Louis XIV, Fayard, 1998, p. 833.

monarque à ses sujets, en 1709 puis en 1710, pour leur expliquer les raisons des nouveaux impôts, avant de conclure : « A l'appel du Roi, le peuple de France se réveille et se mobilise. Trois mois vont suffire à redresser, au moins provisoirement, la situation militaire »⁽³⁵⁾. On est loin des certitudes de Madame de Staël, qui écrivit un jour ces mots: « Avant 1789, il n'y avait pas de patrie »...

Le Royaume face au Reich.

Saint-Louis luttait contre Frédéric II de Hohenstaufen : roi contre Empereur. De quelle façon la France royale, si elle avait survécu, aurait conduit les affrontements face à l'Allemagne, c'est une question qui s'impose ici.

« Je les aime moins » dit un jour magnifiquement Jeanne d'Arc en parlant des Anglais. Mais elle était sainte...et ceci ne représentait pas nécessairement la pensée commune aux gens de la France d'alors. Il reste que certains ont voulu voir dans ces mots la douceur inhérente à ce patriotisme mesuré qu'engendre nécessairement la royauté, douceur non pas lénifiante, car conjuguée à un engagement inébranlable dans la conviction qu'il fallait bouter les envahisseurs hors de France, mais douceur quand même. Il a été courant, chez les écrivains chrétiens de prêter au patriotisme, par opposition au nationalisme issu de la Révolution, des vertus de sagesse, de modération. C'est tout particulièrement au sujet des thèses de Charles Maurras que de nombreux débats ont eu cours chez les grands penseurs catholiques au siècle dernier.

Malgré leurs divergences, beaucoup s'accordaient à reconnaître que le « nationalisme intégral » de Maurras ne portait pas intrinsèquement un extrémisme de mauvais aloi, si toutefois l'on consent à mettre à part l'antisémitisme de l'intéressé. Cela était dû au fait que Maurras l'agnostique savait que par essence la royauté se plaçait sous la garde divine et par conséquent ne s'auto-divinisait pas elle-même. Il a pu ainsi écrire, dans son Dictionnaire politique : « Les nationalistes attribuent à la patrie une immortalité approximative. Ils se contentent d'opposer à la fugace destinée des individus la permanence relative, mais appréciable et précieuse, des cadres sociaux, politiques et nationaux, parce que cette opposition soutient des vertus de dévouement et de travail, de

⁽³⁵⁾ BLUCHE F., op. cit., p. 800.

subordination et de sacrifice qui aident au difficile cours de la vie ; mais on peut préférer le bien commun de la France à celui de quelques milliers de Français vivants, par considération du milliard de français qui n'est encore qu'à naître, sans croire pour cela que la déesse France soit un personnage de chair et d'os, même subtilisé et sublimé, sans que personne, je dis personne, soit dupe de l'attribut quasi-éternel »⁽³⁶⁾. Et, de fait, il a été difficile de soutenir que le royalisme français de l'époque a eu des accents véritablement nationalistes, ce terme pris dans son acception la moins vertueuse, c'est à dire celle usitée pour décrire le fait allemand.

Sur cette question, l'agnostique Maurras était-il on ne peut plus en harmonie avec la position de l'Eglise ? Celle-ci a toujours condamné le nationalisme⁽³⁷⁾ ne serait-ce qu'en tant qu'idéologie, donc nécessairement irrégulière et tôt ou tard belligère. Or Maurras écrivait en 1912 : « C'est, quand on y songe, une extrémité odieuse et abominable qu'il ait fallu susciter un état d'esprit nationaliste pour permettre la défense de la nation » ; Parlant, au sujet des nations, des « dures inventions du jour », pareilles à ce qu'elles furent jadis au temps des migrations médiques, puis germaniques, Maurras ajoutait non sans tristesse : « Je ne dis pas qu'elles sont douces, ni pures de maux. Je dis qu'à leur succès s'attache le destin de l'homme. Elles sont bonnes, comparées à ce qui, sans elles, serait »⁽³⁸⁾.

D'autres dans son sillage ou plus distants ont concédé aux royalistes français de l'époque que leur raidissement nationaliste n'était que circonstanciel, généré par la rage allemande d'alors et les convoitises des internationalismes naissants⁽³⁹⁾. Gustave Thibon l'écrit lui aussi : « Les durcissements du nationalisme maurrassien dans telle ou telle situation concrète tiennent à des nécessités imposées par les circonstances et non à l'essence de la pensée de Maurras »⁽⁴⁰⁾.

⁽³⁶⁾ cité par Henri MASSIS, in CLEMENT M., op. cit., p. 43

⁽³⁷⁾ par la voix de Pie XII tout particulièrement, même si précisément c'était la question de savoir si les thèses maurrassiennes tombaient ou non sous le coup de la condamnation papale du nationalisme qui alimentaient les débats évoqués plus haut.

⁽³⁸⁾ id. note 36

⁽³⁹⁾ A ce sujet, la double responsabilité du communisme est notable. Comme le souligne Raoul Girardet dans Nationalismes et Nations (éd. Complexe, Bruxelles, 1996, p.27) au sujet de l'internationalisme communiste sachant opportunément s'effacer devant les circonstances : « La fidélité à l'idéal révolutionnaire (...) se trouve étroitement associée à l'affirmation d'une spécificité nationale (...) exaltée dans ses valeurs propres ».

⁽⁴⁰⁾ in CLEMENT M., op. cit., p. 44

Il reste que la royauté française n'a pas eu à se mesurer effectivement aux terribles séismes du moment et que personne ne peut dire avec certitude la façon dont elle aurait appelé les Français à réagir. Par une sorte d'effet de miroir, le royaume se serait-il crispé comme le Reich ? Les abus quant au Gesta Dei per Francos, les rapprochements tendant à identifier la cause des alliés et celle des croisés, Péguy lui-même versant parfois dans un mysticisme un peu outrancier, ces sujets ne jettent-ils pas un doute sur cette innocence, cette humilité, cette sagesse qu'aurait gardées le bon royaume de France dans l'adversité ?

Quoiqu'il en soit la France républicaine, elle, se jeta dans la bataille avec toutes ses forces. L'Union sacrée se scella et les bataillons s'ébranlèrent vers le front et le quittèrent victorieux. Doit-on parler de nationalisme républicain ? A qui, au fond, la faute du nationalisme ?

République et Nation

« Nationalismus » existait déjà en allemand lorsque, si l'on en croit Henri Massis, Ernest Renan l'emploie pour la première fois en français en 1846 dans ses Cahiers de jeunesse. Un Renan « ivre de Fichte, de Hegel, de Schleiermacher et qui venait de pénétrer dans la philosophie allemande 'comme dans un temple' »⁽⁴¹⁾. Ce nationalisme à la française, que bientôt reprend Maurice Barrès le républicain, s'érige en rempart face à un internationalisme allemand agressif. Barrès, à sa façon, tente de rassembler les énergies morales et intellectuelles de son temps sous le signe de la patrie plus que de la nation.

Dès ses premières heures, dans le tumulte révolutionnaire, notre jeune république chante « l'amour sacré de la Patrie », défiant déjà cette nouvelle France dont elle vient d'accoucher. La Fête de l'Être suprême, tentative de compromis entre une liturgie réfractaire et la solennité jureuse, ne durera guère et ce que d'aucuns appelleront « l'idolâtrie de la Nation » battra bientôt son plein. De quoi est fait ce nouveau sentiment national auquel appelle la Révolution ?

Les lumières et leurs dieux

Nous citons ici à nouveau Marie-Madeleine Martin, qui a tenté de définir l'opposition entre le patriotisme serein de jadis avec celui plus bruyant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles :

« Au XVIII^{ème} siècle, les philosophes de l'Encyclopédie d'abord, les Révolutionnaires ensuite, tentèrent de détruire brusquement les traditions de leurs aïeux pour composer un ordre politique idéal, capable de s'adapter à l'homme idéal. L'une des premières étapes de cet effort, dans le domaine qui nous occupe, fut de prouver que la patrie existait indépendamment du prince, et de ressusciter l'antique théorie romaine de l'Etat-souverain, de l'Etat-dieu à laquelle France avait toujours refusé d'adhérer.

⁽⁴¹⁾ in CLEMENT M., op. cit., p. 36.

C'est alors que triompha une notion abstraite de la patrie et une recherche dite « rationnelle » de la tradition ancestrale. Puisqu'on supprimait tous les attachements concrets, desquels la notion de patrie surgissait sans avoir besoin d'être exprimée, puisqu'on savait d'un seul coup le lien de fidélité à un chef commun, il fallait bien remplacer ces forces et ces passions naturelles par une abstraction nourrie de passion, elle aussi. Il devenait nécessaire que chaque individu porte en lui-même une connaissance historique du passé de son pays, une représentation totale de l'héritage ancestral qui ne lui était plus révélé, comme autrefois, dans la confiance obscure et quotidienne d'attachements concrets, de traditions muettes mais puissantes »⁽⁴²⁾.

Sans doute M.M.Martin décrit-elle assez bien, tout en le déplorant, le tournant vécu alors dans les esprits. Mais une première question épaisse est de savoir si un tel changement était inéluctable ou non. La naissance d'une conscience nationale, d'une opinion publique, générée par le développement de l'imprimerie, la diffusion des idées par le théâtre, par l'art, dans les cercles réservés certes à une société particulière, tout cela n'allait-il pas inévitablement conduire à extraire un jour les esprits de cette intimité culturelle dans laquelle ils se confinaient eux-mêmes ? Les lumières n'ont-elles pas été le geste, peut-être un peu hâtif, un peu brutal, mais qui devait tôt ou tard éveiller le peuple à sa propre conscience politique ? Un drapeau unique ne devait-il pas immanquablement se substituer à ceux multiples des provinces et des régiments du Roi ? On peut douter, en effet, de la capacité qu'aurait eue cette transmission orale, au coin du feu, à survivre à l'âge d'Internet et de l'Airbus A380 d'une part, et d'autre part au contexte géopolitique actuel, marqué par l'explosion des conflits régionaux et l'incertitude lourde, pour être très actuel, que font peser sur la stabilité internationale les évènements du Moyen-Orient.

Les nationalismes démocratiques fauteurs de guerre

M.M.Martin poursuit, cependant, dressant le chef d'accusation de l'esprit de 1789, qui portait en germe d'abord ce nationalisme que certains qualifieront de jacobin, ensuite ce qui a été appelé le « nationalitarisme », c'est à dire le nationalisme dans sa forme la

⁽⁴²⁾ in CLEMENT M., op. cit., p. 78.

plus agressive, et enfin l'Internationalisme déjà évoqué, qu'il se soit agi du pangermanisme ou du communisme, autant d'idéologies dont précisément, dans la lecture que cet auteur en fait, on pourrait dénoncer la responsabilité dans l'apparition progressive du lourd paysage géopolitique d'aujourd'hui :

« Il devenait nécessaire que la nation exalte son particularisme, affirme violemment sa distinction des autres peuples, ressente jusqu'au paroxysme les divergences qui la séparaient des autres sociétés humaines. Les Français de l'Ancien Régime pouvaient s'adonner à des sympathies pleines de curiosité pour l'étranger, sans que le sort du pays fût compromis, parce qu'un organisme indépendant et supérieur veillait au bien général. Désormais chaque individu est chargé du poids total du destin de son pays (...). A partir de la Révolution, c'est sur la passion des individus pour la chose publique que repose avant tout le salut commun : c'est pourquoi, en cas de péril, dans les guerres, dans les troubles, il devient nécessaire de fournir à toute la nation ces affirmations violentes de son particularisme, et c'est alors que surgiront ces xénophobies souvent fort opposées aux enseignements du réel, car c'est par des haines ardentes que s'exprimera le mieux désormais le patriotisme qui avait recouvert jadis tant de multiples et puissantes amours »⁽⁴³⁾.

Le nationalisme serait né, comme idée-force, de la Révolution, comme si les Français s'étaient alors persuadés, comme l'écrit Victor-Henri Debidour⁽⁴⁴⁾ « par une aberration d'idéologues, que la France était incomposée, qu'il fallait d'urgence la constituer par des textes ad hoc ». Au-delà ils se seraient convaincus « que désormais la Nation, source et fin réelle de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité idéales, garantit seule, défensivement et offensivement, le rayonnement de tout ce qui doit rayonner dans les cœurs, dans les esprits et dans les sociétés [devenue ainsi à la fois] un dogme et un mythe »

L'idée est la même chez René Gillouin, qui écrit ceci à propos du congrès de Vienne : « Comment ne pas rappeler que l'aristocrate Metternich avait horreur de tous les nationalismes, et en particulier du nationalisme prussien, que la France, en proie à l'étrange perversion de l'instinct vital dont elle est atteinte depuis deux siècles, encourageait au contraire de tout son pouvoir ? »⁽⁴⁵⁾.

⁽⁴³⁾ in CLEMENT M., op. cit., p. 79.

⁽⁴⁴⁾ ibid., p. 84.

⁽⁴⁵⁾ ibid., p.91.

Il serait pourtant hardi de prononcer la condamnation sans nuance de ces nationalismes allumés au XIX^{ème} siècle, en n’y voyant qu’une perversion païenne de celui, plus noble, qui coulait paisiblement jadis dans les provinces des royaumes. Il n’est que de constater la mesure dont font preuve les patriotes polonais dans leur Appel des émigrés polonais, en 1856 : « Nous sommes sans haine et sans rancune contre la Russie. Dans la situation qui nous est faite, le calme et une résignation chrétienne sont la seule attitude qui nous convienne. Mais il ne nous appartient pas, jusqu’à que justice soit faite à notre pays, d’abdiquer la tâche qui nous a été léguée par nos pères »⁽⁴⁶⁾. Jeanne d’Arc eût-elle condamné de tels propos ?

Par ailleurs, imputer aux seuls nationalismes la violence du genre humain n’est guère raisonnable, car comme le rappelle R. Girardet : « S’il est vrai que, durant les deux derniers siècles, c’est bien en effet au nom du droit et de l’intérêt des nations que les conflits guerriers n’ont cessé de se renouveler, il apparaît avec la même évidence que, dans la longue histoire des sociétés humaines, les guerres nationales ne représentent en fin de compte que l’une des expressions, après beaucoup d’autres, de l’étrange propension au massacre de l’espèce qui est la nôtre. Au nom de la horde, de la Cité, du Prince, de Dieu ou des dieux, des incertitudes de l’idéologie ou de l’attente du bonheur à venir, les groupes humains n’ont cessé de s’entretenir »⁽⁴⁷⁾. Certains truismes méritent parfois d’être réénoncés...

On se perd en conjectures, par ailleurs, quant à savoir si l’Allemagne ne se fût pas, Révolution française ou non, dirigée tôt ou tard vers Sadowa et son émancipation, et si par ailleurs le communisme n’eût pas lui aussi vu le jour sans ses annonceurs Français des bancs de la Convention et des bas-quartiers parisiens. Le cas échéant, une lourde incertitude réside enfin dans l’ignorance des armes qu’aurait avancées la monarchie face aux agressions que subit la France dans les deux siècles passés. Eût-elle trouvé les ressources extraordinaires que la République révéla au cours de la Grande Guerre en particulier ? Ou se fût-elle balayée par les hordes du Kaiser ?

Il reste que, si l’on porte le regard au-delà de ces penseurs qui regardent avec une certaine bienveillance, faut-il le préciser, l’ancien régime – mais qu’il est bon d’extraire de temps à autre de la discrétion à laquelle ils sont cantonnés – on constate plus

⁽⁴⁶⁾ CLEMENT M., op. cit., p. 122.

⁽⁴⁷⁾ GIRARDET R., Nationalismes et Nations, Complexe, Bruxelles, 1996, p. 102.

objectivement cette incontestable penchant de la jeune République pour le tumulte nationalitaire, pour reprendre l'expression consacrée. Il faut songer d'abord à Michelet, évoquant, en 1846, l'importance de la fête publique dans l'éducation et la formation du patriotisme : « le peuple, l'armée qui passe, les baïonnettes frémissantes, le drapeau tricolore » : « Tiens mon enfant, regarde : voilà la France, voilà la Patrie. Tout ceci c'est comme un seul homme. Même âme et même cœur. Tous mourraient pour un seul ; et chacun doit aussi vivre et mourir pour tous... Ceux qui passent là-bas, qui sont armés, qui partent, il s'en vont combattre pour nous »⁽⁴⁸⁾.

Rares, ensuite, sont les historiens qui n'ont pas reconnu à la Révolution une part de responsabilité certaine dans l'éclosion plus ou moins heureuse des nationalismes qui ont suivi, et des guerres qui les ont opposés. C'est le cas de Raoul Girardet : « C'est intrinsèquement inséparable de l'héritage doctrinal et affectif légué par la Révolution française qu'apparaissent en effet, dans leurs premières vagues, les nationalismes européens du siècle dernier. Le cas de la France aux lendemains de la chute du pouvoir napoléonien et durant toute la période de la Monarchie constitutionnelle apparaît à cet égard comme particulièrement significatif »⁽⁴⁹⁾. Si l'on se contente d'une arithmétique sèche, on comparera les 120 000 morts qu'ont laissés sur les champs de bataille les 72 ans du règne du plus belliqueux de nos rois aux 2 100 000 victimes, françaises seulement, des guerres révolutionnaires et napoléoniennes et, pour prendre une image frappante, aux 135 000 morts provoqués, en une seule nuit, par le bombardement de Dresde au cours de la seconde guerre mondiale.

C'est pourquoi il reste en définitive possible à certains d'affirmer que toutes ces guerres ne se fussent jamais allumées, ou en tout état de cause n'eussent jamais pris une telle envergure, si le Royaume était resté debout en 1789, quand bien même ç'eût été sous une forme différente de celle du temps de Louis XVI, peut-être du type de la Monarchie de Juillet. En outre, ils reprochent assez haut à la République – ils dédouanent la France, bien entendu – de n'avoir pas su donner au pays, face à la folie hitlérienne, les mêmes armes matérielles et morales qu'elle avait forgées au cours de la grande guerre, comme si, essoufflée et en proie à des fractures internes plus peut-être qu'aux attaques des hordes allemandes, elle avait révélé la deuxième fois son vrai visage.

⁽⁴⁸⁾ cité par GIRARDET R., op. cit., p. 115.

⁽⁴⁹⁾ *ibid.*, p. 33.

Europe des nations, des patries, des régions ou... des royaumes ?

Nous avons déjà analysé comment la royauté pourrait, dans une certaine mesure, être considérée comme répondant à la fois à l'appel des citoyens vers une construction nationale et à l'attrance vers une entité plus restreinte. Il faut peut-être ici insister sur la faculté que pourrait afficher un royaume, par cette forme si particulière qu'il développe du patriotisme, de satisfaire tout à la fois les particularismes régionaux – on se souvient pour être symbolique des multiples « drapeaux », bannières et oriflammes, de l'ancien régime en France – et un sentiment national auquel les esprits n'entendent pas renoncer quoique certains en aient.

Mais comment l'idée monarchique pourrait-elle cohabiter avec celle, plus large, de l'Europe, troisième niveau « géographique », après les régions et les Etats, auquel les esprits semblent attachés ? Un état réellement monarchique, disons un royaume, pourrait-il s'inscrire dans le processus d'union en route ?

Sous le regard certes assez passif des peuples, que les pesants édifices juridiques qui se sont succédés peuvent à bon droit laisser perplexes, la construction européenne va son chemin. Si la plupart sont bien en peine de préciser le visage de ce rêve qu'ils caressent, beaucoup appellent de leurs vœux l'unification, sous une forme ou une autre, du continent européen. Ils laissent en cela s'exprimer un altruisme naturel doublé de la mémoire des dernières hécatombes mondiales nées en Europe. Un attentisme prudent préside à leur comportement et, lorsque retentit l'appel aux urnes, ils rivent l'œil et l'oreille aux médias, dont la façon de présenter les enjeux du scrutin détermine bien des choses...

Une première considération doit être émise : c'est que rares sont les individus prêts à voir leur pays se dissoudre totalement dans une entité européenne pour l'instant bien fumeuse. Cela procède de l'attachement à son pays que tout individu nourrit, au minimum faite d'une autre entité « nationale » à qui se vouer. Ainsi Ernest Gellner, autre expert ès nationalismes, a-t-il pu écrire : « [Il est] difficile d'imaginer que deux cultures importantes politiquement viables, dignes d'être indépendantes, cohabitent sous un toit politique unique et fassent confiance à un centre politique unique pour maintenir

et entretenir les deux cultures (...). On peut prévoir le niveau de souveraineté que les Etats-Nations garderont dans de nombreux contextes (...). Il est très probable qu'il faille donc des unités politico-culturelles distinctes, qu'elles soient ou non totalement souveraines »⁽⁵⁰⁾.

Une seconde considération se fait jour ensuite, concernant la relative précipitation qui paraît entourer les travaux actuels sur l'Union européenne. On peut rester sceptique sur l'opportunité de procéder à la construction de l'Union aussi vite que cela a cours aujourd'hui. Il semblerait presque que les générations qui sont aux affaires soient prises du démon d'achever l'édification de l'Europe avant d'avoir quitté ce monde. Souci bien humain, peut-on leur concéder, tout autant qu'on peut comprendre les esprits préoccupés d'exploiter, avant qu'il ne se dissipe, le traumatisme des horreurs de la seconde guerre mondiale, moteur de bien des choses dans les liens nouveaux tissés entre les Nations. Mais devant cette hâte peut germer une certaine inquiétude, expression concrète du « chassez le naturel, il revient au galop » et réplique, à une échelle moindre, du sursaut identitaire qu'engendre la mondialisation. On conçoit mal que l'Europe se bâtisse uniquement sur un socle administratif tatillon et sourcilleux, en l'absence d'une tête bien incarnée ou au moins d'une perspective politique y conduisant clairement. Si « la fête des combats » comme dit le poète, ne permet pas aux enfants de l'Europe, réunis au coude à coude, de verser leur sang pour la cause du Vieux Continent et donc de graver l'Union sur les monuments aux morts autant que dans les cœurs, si donc il faut se « contenter » d'une édification pacifique, alors peut-être faut-il la mener moins hâtivement que cela n'est fait aujourd'hui. Tocqueville serait le premier à déplorer qu'une centralisation administrative nuisible prévale sur une centralisation gouvernementale : « Ces deux espèces de centralisation se prêtent un mutuel secours, s'attirent l'une l'autre ; mais je ne saurais croire qu'elles soient inséparables. (...) Pour ma part, je ne saurais concevoir qu'une nation puisse vivre ni surtout prospérer sans une forte centralisation gouvernementale. Mais je pense que la centralisation administrative n'est propre qu'à énerver les peuples qui s'y soumettent, parce qu'elle tend sans cesse à diminuer parmi eux l'esprit de cité »⁽⁵¹⁾.

⁽⁵⁰⁾ GELLNER E., Nations et Nationalismes, Payot, 1994, p. 169, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau.

⁽⁵¹⁾ de TOCQUEVILLE A., Œuvres complètes, Gallimard, tome I, vol.1, p.86.

Et, pour revenir à notre sujet, puissions à nouveau dans *De la démocratie en Amérique* :
« Sous Louis XIV, la France a vu la plus grande centralisation gouvernementale qu'on pût concevoir, puisque le même homme faisait les lois générales et avait le pouvoir de les interpréter, représentait la France à l'extérieur et agissait en son nom. L'Etat, c'est moi, disait-il et il avait raison. Cependant sous Louis XIV, il y avait beaucoup moins de centralisation administrative que de nos jours »⁽⁵²⁾.

En définitive, l'Union européenne pourrait gagner à relâcher un peu le tissu administratif, et judiciaire, qu'elle élabore au fil des mois, pour œuvrer à une construction politique plus claire et quoiqu'il en soit éminemment respectueuse des entités politiques enracinées dans les siècles qu'elle aspire à réunir, de la même façon que jadis les rois, tout en se ménageant un pouvoir important, surent préserver l'intimité de leurs provinces.

Dans ce cadre, l'avènement d'une monarchie, ménageant les apports les plus précieux de la démocratie, ne briserait pas l'œuvre en cours. Elle pourrait peut-être au contraire permettre la préservation de son identité profonde tout en vivant en son sein le type de construction souhaitable à l'échelle du continent. La question du partage des pouvoirs entre l'entité européenne et le monarque ne différerait guère de ce qu'elle est aujourd'hui, mais sans doute travaillerait-on à la résoudre dans un climat moins inquiet.

⁽⁵²⁾ TOCQUEVILLE, op. cit., t.1, vol. 1, p.87.

Conclusion de la troisième partie :

Les rois jadis s'appelaient « mon cousin » et celui de France faisait graver sur ses canons « *Ultima ratio regum* », signifiant qu'il ne partait guerroyer que contraint et forcé. Les rois étaient-ils donc pacifiques, et leurs peuples avec eux ? J. Bainville, dont on sait les convictions monarchistes, a pourtant jeté un doute sur la question : « Qu'il soit royal ou républicain, l'homme est un loup pour l'homme. La solidarité des trônes est aussi illusoire, aussi mensongère que la solidarité des démocraties ». Il a cependant ajouté : « On commence à ne plus ignorer ces vérités premières que les rois font la guerre pour un objet déterminé et pour servir un grand intérêt national, tandis que les peuples se laissent aller à leurs colères et à leurs passions, ce qui est autrement dangereux »⁽⁵³⁾.

Il ne semble par conséquent pas établi que le système monarchique doive nécessairement développer un type de patriotisme étroit, « isolationniste » tout autant qu'agressif. Il a pu l'être dans les siècles passés, avant que les frontières des royaumes soient stabilisées. Mais même là il faut être prudent : F. Bluche, a ainsi précisé, au sujet de celui de nos rois le plus taxé de bellicisme : « Les guerres du règne (sauf peut-être celle de Hollande) furent légitimes, surtout la dernière. La longueur des guerres (...) incomba essentiellement à nos adversaires, les Guillaume d'Orange, les Marlborough, les Heinsius, les Habsbourg. Louis XIV – Madame de Maintenon en a témoigné au jour le jour – n'a cessé au contraire de penser à ses peuples, compatissant à leurs épreuves, usant de tous les moyens possibles pour les soulager »⁽⁵⁴⁾.

Toutefois les démocraties de type républicain, passées désormais les attaques et les menaces sur leurs frontières, semblent elles aussi aujourd'hui vouloir jouir de leur stabilité territoriale.

Dès lors, avant la question d'éventuels affrontements, l'incidence que l'avènement d'une royauté, ici ou là, pourrait avoir en matière de géopolitique, se mesure en termes de réponse aux aspirations des peuples. Celles-ci mêlent l'attachement à une identité forte, pétrie de racines historiques communes, au désir d'une meilleure harmonie, gravée dans les institutions, entre peuples voisins. Si la démocratie n'a pas failli, pour l'heure, à faire écho à ce double appel, la monarchie se présente elle aussi comme riche d'atouts qui mériteraient d'être examinés de plus près.

⁽⁵³⁾ BAINVILLE J., op. cit., p. 53.

⁽⁵⁴⁾ BLUCHE F., op. cit., p. 890.

CONCLUSION.

Divers signes tendent à prouver actuellement que le royalisme non seulement n'a pas succombé à la puissante vague de démocratisation qui parcourt le monde depuis plus de deux cents ans, mais a repris une certaine vigueur dans les cœurs et parfois, de façon tangible, dans le pouvoir en place. Par ailleurs, d'une manière plus palpable, on ne peut plus occulter aujourd'hui qu'une crise identitaire affecte les habitants des sociétés développées et de celles qui, du plus près, suivent la trace de celles-ci.

Le premier de ces deux phénomènes, tenu certes, peut être regardé comme un phénomène de mode ou d'anti-conformisme. Quelques citoyens de vieilles nations voudraient ainsi, par une coquetterie qu'aiguillonne l'attitude dédaigneuse de certaine démocratie hyperpuissante, chercher à ressusciter ce passé révolu qui avait vu leur gloire. D'aucuns pourraient les rejoindre pour œuvrer à la réapparition d'un souverain sans pouvoir, symbole silencieux de l'unité et de la fierté d'une nation. Quoiqu'il en soit, le cas échéant, telle restauration ne serait guère lourde de sens et de conséquences.

Mais on ne peut désormais exclure qu'il puisse s'agir là d'une tendance plus profonde, et que ledit phénomène ne soit peut être pas totalement décorrélié du second évoqué, celui du trouble des esprits. Si celui-ci devait poursuivre avec insistance le cours qu'il a pris, il ne peut être exclu que dans les consciences commence à germer une remise en cause des principes mêmes de la démocratie. En effet, interdisant par essence un pouvoir fort, rejetant tout attachement au religieux et reniant les vertus de l'obéissance, la démocratie pourrait à terme être regardée comme intrinsèquement responsable du trouble des esprits. Les individus pourraient ainsi se lasser de devoir en permanence se sentir possesseurs uniques de la souveraineté, avec l'exigence d'exercer leur pouvoir en prenant régulièrement la parole, et préférer à cela cette sorte d'échange de services qui établit le monarque, oint de Dieu, comme leur protecteur auquel ils doivent en retour l'obéissance.

Bien entendu, les avancées démocratiques les plus évidentes, celles qui n'appellent aucune contestation, seraient inscrites de la façon la plus naturelle dans les nouvelles institutions, mais cela ne se traduirait pas nécessairement par un édifice de type « monarchie constitutionnelle », celui-ci respectant assez mal, au fond, l'esprit profond de la royauté.

C'est singulièrement la France d'avant la Révolution qui constitue à tous ces égards le modèle le plus achevé de royauté, ce dernier terme n'ayant pas signifié les mêmes réalités en deçà ou au-delà des mers.

C'est de la même façon l'exemple de la France, celle des douces fleurs de lys et non pas, par exemple, des féroces lions d'outre-Manche, qu'il faut méditer pour se convaincre que la royauté peut entretenir une forme raisonnable de patriotisme, de nature à prévenir en son sein, tout en sachant la contenir face à l'extérieur, toute forme de nationalisme outrancier. Les retombées géopolitiques d'un rétablissement, ici ou ailleurs, d'un régime monarchique obéissant à ces lois, tiendraient peut-être dès lors dans une appréhension moins inquiète des défis posés par la globalisation et avant cela par la construction d'entités supranationales, au premier rang desquelles l'Union Européenne.

C'est là aller vite en besogne, bien entendu et il faut réécrire ici que ce regain d'intérêt pour la chose royale, à peine perceptible, est peut-être par ailleurs sans lendemain. En effet, les démocraties pourraient trouver par elles-mêmes le moyen d'apaiser l'anxiété grimpante, quitte à accepter, sans se dénaturer, quelques remises en question de certains pans de leurs principes.

On peut penser néanmoins que ces infléchissements seront d'autant mieux conduits qu'ils se feront en acceptant de débattre sans passion et de retenir les traits essentiels de ce qui, par le passé, fut propre à rendre nos ancêtres heureux de vivre,.

Bibliographie :

PLATON :

La République, Paris, GF Flammarion, 1993.

ARISTOTE :

Les Politiques, Paris, GF Flammarion, 1966.

ADELINÉ Yves-Marie :

Le royalisme en question, Paris, L'âge d'homme, 2002.

ARENDETT Hannah :

Le système totalitaire, Paris, Le Seuil, Points politiques, 1972.

La crise de la culture, Paris, Gallimard, Folio essais, 2002.

ARON Raymond :

Introduction à la philosophie politique, Paris, Poche, 2000.

BAINVILLE Jacques :

Réflexions sur la politique, Paris, Plon, 1941.

BARBICHE Bernard :

Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne, Paris, PUF, 2001.

BEAUNE Colette :

Naissance de la nation France, Paris, NRF Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1991.

BLUCHE François :

Louis XIV, Paris, Fayard 1998.

Le despotisme éclairé, Paris, Pluriel, 2000

BURKE Edmund :

Réflexions sur la révolution de France, Paris, Pluriel, 2001.

CAMPUZANO Francisco :

L'élite franquiste et la sortie de la dictature, Paris, L'Harmattan, 1997.

CHAUNU Pierre :

La France, Paris, Pluriel, 1999

- CLEMENT Marcel :
Enquête sur le nationalisme, Paris, Nouvelles éditions latines, 1957.
- FUNCK-BRENTANO Frantz :
L'ancien régime, Paris, Arthème Fayard, 1941.
- FURET François :
La Révolution, Paris, Pluriel, 2001.
- GELLNER Ernest :
Nations et Nationalismes, Paris, Payot, 1994.
- GIRARDET Raoul :
Nationalismes et nations, Bruxelles, Complexe, 1996.
- HERMET Guy :
Le passage à la démocratie, Paris, Presses de Sciences po., 1996
- MAURRAS Charles :
Mes idées politiques, Paris, Fayard, 1968.
- MICHELET Jules :
Histoire de la Révolution Française, Paris, Robert Laffont, 1998.
- SCHMITT Carl :
La notion de politique ; Théorie du partisan, Paris, Flammarion, 1992, Champs.
- de TOCQUEVILLE Alexis :
Œuvres complètes, Paris, Gallimard, 1995.
- de VILLEPIN Dominique :
Le cri de la gargouille, Paris, Albin Michel, 2002.
- WERNER Eric :
L'après-démocratie, Paris, L'âge d'homme, 2001.
-

Table des matières

LA FIN DE L'HISTOIRE : MAL-ETRE DES INDIVIDUS ET RETOUR EN GRACE DES PRINCES	7
Ebranlement des psychologies et doutes identitaires	8
Des citoyens du monde agités et inquiets.	8
Des symptômes que la mondialisation répand et aggrave.	11
Des couronnes somme toute bien portantes	15
Démocratisations latines et exemple espagnol	15
Les pays post-communistes et les autres	18
L'intérêt nouveau qui se dessine en Occident	21
L'UNIVERSALISME DEMOCRATIQUE EN QUESTION	26
Les réactions constatables et envisageables	27
Le sursaut « régionaliste ».	27
Une fierté nationale qui n' a pas renoncé.	28
La « revanche de Dieu ».	29
Le retour en grâce de l'obéissance.	31
Le modèle démocratique à la recherche de son second souffle.	34
Les fragilités dormantes de la démocratie.	34
Une actualité qui réveille ces faiblesses.	35
La monarchie et ses atours	38
Des réponses qui peuvent susciter un intérêt nouveau.	38
D'autres aspects plus modernes qu'ils n'y paraissent	40
LES TRANSITIONS MONARCHIQUES ET LEURS INCIDENCES GEOPOLITIQUES	46
Royauté et nationalisme.	47
Le patriotisme au temps des rois de France	47
Le Royaume face au Reich.	51
République et Nation	54
Les lumières et leurs dieux	54
Les nationalismes démocratiques fauteurs de guerre	55
Europe des Nations, des Patries, des régions ou... des royaumes ?	59